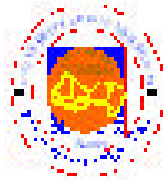
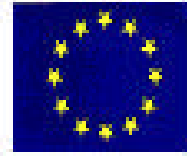




# Projet APCAN



**care**<sup>5</sup>

## **EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET "APPUI AU DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU NIGER (APCAN)"**

*Rapport Définitif*

*Contrat# : N°73/NER075 APCAN/08*

**Samba LY<sup>1</sup>**

**Boubacar DIALLO<sup>2</sup>**

**Août 2008**

---

<sup>1</sup> Agroéconomiste, Consultant Principal, [asambly@yahoo.fr](mailto:asambly@yahoo.fr)

<sup>2</sup> Economiste agricole, second Consultant, [sbdiallo2000@yahoo.fr](mailto:sbdiallo2000@yahoo.fr)

# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Acronymes</b>	<b>3</b>
<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Executive summary</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>I. Le Système national d'Alerte précoce et de gestion des crises</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires</b>	<b>11</b>
<b>1.2. Le Projet APCAN</b>	<b>14</b>
<b>2. L'Évaluation à mi-parcours</b>	<b>17</b>
<b>2.1 Objectifs et Résultats attendus</b>	<b>17</b>
<b>2.2 Approche méthodologique et outils d'évaluation</b>	<b>18</b>
<b>2.3. Limites de l'évaluation à mi-parcours</b>	<b>22</b>
<b>2.4. Les Résultats de l'évaluation à mi-parcours du projet APCAN</b>	<b>23</b>
<b>2.4.1. Les réalisations du projet APCAN</b>	<b>23</b>
<b>2.4.2. La pertinence et la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales</b>	<b>28</b>
<b>2.4.3. L'efficience et l'efficacité du projet APCAN</b>	<b>29</b>
<b>3. Conclusions générales et Recommandations</b>	<b>43</b>
<b>3.1. Conclusions</b>	<b>43</b>
<b>3.2. Les Recommandations</b>	<b>44</b>
<b>Documents consultés</b>	<b>47</b>
<b>Annexes</b>	<b>51</b>
Annexe 1 : Termes de références de la consultation	52
Annexe 2 : Programme de rencontres et de visites sur le terrain	58
Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion de briefing	60
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées par structures au niveau de Niamey	62
Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées par structures sur le terrain	63
Annexe 6 : Compte-rendu de la réunion de debriefing	66
Annexe 7 : Liste des OSV et SCAP/RU mis en place par APCAN	69

## REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée par une équipe composée de : Dr Samba LY, Agroéconomiste, le Consultant principal et Dr Boubacar DIALLO, Economiste agricole, le second Consultant. Au terme de notre mission d'évaluation à mi-parcours du projet "**Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Niger**" (APCAN)" nous tenons à adresser nos sincères remerciements à Monsieur William STRINGFELLOW, Directeur de CARE International pour la confiance placée en nous, ainsi qu'à l'ensemble de ses plus proches collaborateurs, notamment Monsieur Zakari MADOUGOU, Directeur Adjoint chargé des Programmes, Dr Ali MOHAMADOU, Coordonnateur du Développement institutionnel et renforcement des capacités, Monsieur Issoufou BAOUA, Chef d'équipe du projet APCAN et ses collaborateurs pour les appuis multiples et constants qu'ils nous ont apportés dans le cadre du présent travail. Nous tenons à souligner ici l'entière disponibilité de toute l'équipe du projet APCAN et toutes les facilités de travail mises à notre disposition. Que les uns et les autres acceptent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnalités et les personnes des structures et institutions rencontrées dans le cadre de ce travail, pour nous avoir consacré une partie de leurs précieux temps pour partager avec nous leurs connaissances et leurs expériences sur le système d'alerte précoce en général et sur le projet APCAN en particulier. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Et nous fondons l'espoir qu'elles retrouveront dans le présent rapport la transcription fidèle de leurs appréciations, observations et suggestions par rapport au projet APCAN.

## ACRONYMES

AGRHYMET : Centre Régional de Formation et d'Application en Agro-météorologie et Hydrologie Opérationnelle

APCAN : Projet d'appui au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires

APE: Association des Parents d'élèves.

CAPEC : Caisse populaire d'épargne et de crédit

CARE: Cooperative Assistance Relief for Everywhere

CCA : Cellule des crises alimentaires

CC/SAP : Cellule de coordination du système d'alerte précoce

CDA : Chef du District agricole

CIB: Cellule d'intervention de base

CILSS : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

CMC : Commission mixte de concertation Etat-Donateurs

CNPGCA : Comité national de prévention et de gestion des crises alimentaires

COD: Children of the Desert

CRESA : Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture

CRA: Centre Régional Agrhymet

CRC : Comité restreint de concertation Etat-Donateurs.

CRPGCA : Comité régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires

CSI : Centre de santé intégrée

CSRPGCA : Comité sous-régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires

DDDA : Direction départementale du Développement Agricole

DDSP/LCE : Direction départementale de la Santé Publique et de Lutte contre les Endémies

DNPGCA : Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires

DRDA : Direction régionale du Développement Agricole

DRAT/DC : Direction régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

DRE : Direction régionale de l'Environnement

DRRA : Direction régionale des Ressources Animales

FAO: Food and agricultural organization

GTI/SAP : Groupe de travail interdisciplinaire du système d'alerte précoce

OCHA : Office for Humanitarian Affairs

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPVN : Office national des produits vivriers du Niger

OSV : Observatoire de suivi de la vulnérabilité

OVCPM : Opération de vente de céréales à prix modéré

PAC : Projets d'atténuation des crises

PAM : Programme alimentaire mondial

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PROGRES Programme de Gestion Equitable des Ressources naturelles et de Renforcement de la Société civile

SA : Sécurité alimentaire

SAP : Système d'alerte précoce

SAP/GC : système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes

SCAP/RU : Structures communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences

SDR : Stratégie de développement rural

SDRP : Stratégie de développement accéléré de réduction de la pauvreté

SIMA : Système d'information sur les marchés agricoles

SIM/bétail : Système d'information sur les marchés à bétail

UNICEF Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

ZAE : Zone agro-écologique

## RESUMÉ

La décentralisation est devenue au Niger un thème d'intérêt majeur et la participation des collectivités et des communautés par rapport à leur destin, est aujourd'hui indispensable pour réussir les efforts d'amélioration du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). Déterminer suffisamment à l'avance à partir du niveau local (Filingué, Madarounfa, Tanout), quelles populations risquent de connaître des difficultés alimentaires ? À partir de quand ? Pour combien de temps ? Avec quelle intensité et pour quelle raison ? Tel est l'un des défis que veut relever en 4 ans le projet pilote "**Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Niger**" (APCAN) depuis sa mise en œuvre en 2006. Après deux ans de mise en œuvre, le projet a réalisé d'avancées significatives dans le cadre de l'atteinte de ses objectifs. Parmi celles-ci, la mise en place de 15 Observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) dans les communes test, de 51 systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses d'urgence (SCAP/RU) et la réalisation de nombreuses études de bonne qualité dans le cadre d'une meilleure connaissance des causes profondes de la vulnérabilité.

La mobilisation de tous les acteurs, à tous les niveaux, autour du renforcement du DNP-GCA en le dotant d'un système d'information au niveau communal, est une œuvre de longue haleine. Le projet a su dès le départ les impliquer avec succès dans la réalisation de cet objectif. Les ateliers, les sessions d'information, de formation et de sensibilisation ont été autant d'éléments positifs à mettre à l'actif du projet. Et tous les acteurs directs et indirects ont reconnu y avoir été associés à ces différentes étapes de la mise en œuvre du projet APCAN.

Le dispositif d'information APCAN est aujourd'hui fonctionnel même si les SCAP/RU et les OSV connaissent quelques difficultés dans leur fonctionnement. La collecte de données fiables, la compréhension et le remplissage des fiches, les analyses à différents niveaux et la transmission de l'information sont autant de difficultés que le processus de recherche-action devra corriger en vue de la validation de l'outil APCAN. L'appropriation de cet outil par les principaux acteurs n'est pas encore au point et beaucoup de choses restent à faire en vue d'une bonne utilisation de cette information provenant du niveau communautaire.

Dans sa structure, la parité homme/femme a été respectée au niveau des SCAP/RU, mais la taille (nombre de villages/SCAP/RU) semble souvent démesurée. Dans les différents cas observés, tous les membres du comité d'un SCAP/RU proviennent du village d'ancrage, laissant planer un doute évident de non représentativité des autres villages. Malgré la mise en place assez récente des OSV, les communes ont affiché une volonté assez marquée de conserver cet outil. Cependant, les OSV effectuent très peu d'analyse des données et informations qui leur parviennent des SCAP/RU et ils présentent de grandes disparités dans leur fonctionnement.

Bien que dotés de capacités analytiques par le projet APCAN, les comités sous-régionaux de PGCA ne jouent qu'un rôle de boîte à lettre par rapport à l'information APCAN qu'ils sont sensés analyser et transmettre au CR et au CC/SAP. En effet, les fiches avec les informations, une fois au niveau des CSR/PGCA, sont directement transmises à l'équipe du projet APCAN, mais pas au CR ni au CC/SAP. La remontée de l'information connaît donc une rupture à ce niveau, ce qui ne respecte pas le schéma initial arrêté.

Le projet APCAN dans son approche pilote devait mettre en place dès la deuxième année du projet (en 2007) un processus de recherche-action pour résoudre les principales contraintes rencontrées dans le fonctionnement du dispositif. Selon les investigations, il existe très peu de

résultats découlant de ce processus et de multiples problèmes demeurent encore non résolus, retardant du coup le processus de validation de l'outil APCAN, par conséquent, sa phase d'adoption. Les partenaires scientifiques (AGRHYMET et CRESA), les unités de suivi et évaluation et de renforcement des capacités du projet auront à s'investir davantage pour mettre à disposition des outils cohérents utilisables tout au long de la chaîne d'alerte et de suivi de la vulnérabilité.

L'internalisation du dispositif APCAN par la CC/SAP n'est pas une réalité. En effet, la CC/SAP n'a pas encore eu à considérer les informations issues des SCAP/RU et des Communes du dispositif APCAN dans son analyse des zones vulnérables du pays. Cette situation est également observée au niveau des démembrements du DNP-GCA.

Le comité technique du projet a connu depuis sa création un ralentissement de ses activités et devra être re-dynamisé pour mieux répondre à son rôle d'orientation et de pilotage qui lui est dévolu. Le bon fonctionnement du CT exigera une attention particulière au niveau de l'organisation régulière des réunions et de la présence effective de ses membres.

La stratégie de bénévolat poursuivie par APCAN dans le cadre de ses interventions a présenté déjà quelques limites sur le terrain. Le bénévolat dans l'absolu, pas motivant aux dires des acteurs, est la principale cause d'un certain relâchement observé au niveau des acteurs de terrain. D'où la nécessité de coupler les interventions d'APCAN avec certaines activités de développement même si celles-ci doivent provenir d'une complémentarité à rechercher entre APCAN et d'autres projets intervenant dans la même zone.

Le suivi et évaluation du projet a mis l'accent sur le suivi du fonctionnement des OSV et des SCAP/RU. Les difficultés rencontrées ont été abordées lors des ateliers de partage à différents niveaux, mais ces difficultés n'ont toujours pas trouvé de solutions malgré l'appui que doivent apporter les partenaires scientifiques dans ce domaine. De même, cette démarche n'a pas été suivie d'action en vue d'un nécessaire réajustement comme le prévoit le processus itératif de la recherche action. De tous les trois résultats attendus, le projet APCAN est en retard dans la mise en œuvre du résultat 3, d'où la nécessité d'un recentrage de ses activités. APCAN devra mettre l'accent sur la recherche action afin d'avoir tous les éléments de validation de l'outil. Pour cela, la propension de APCAN à étendre ses activités sur l'ensemble d'une commune ou d'un département ne semble en ce moment pas appropriée. Il ne sert à rien d'étendre précocement un dispositif non encore validé surtout que bien de préoccupations restent encore à élucider par la recherche action.

Les partenaires scientifiques ont régulièrement participé aux réunions d'APCAN mais se sont peu impliqués dans l'expérimentation du dispositif sur le terrain afin de lever les différentes contraintes d'utilisation et d'appropriation de l'outil. Ce processus doit déboucher sur la validation du dispositif. Une fois l'outil validé, le projet doit entamer le processus de la modélisation qui consiste à mettre en relation les différents facteurs ou variables qui peuvent influencer la sécurité alimentaire des communautés. Avec le retard accusé, il nous paraît invraisemblable d'entamer la modélisation cette année, et bien étapes sont à franchir: (1) validation du dispositif, en supposant que l'essentiel des difficultés de son appropriation soit levé (2) capitalisation des études menées en vue de l'identification des variables à retenir pour la modélisation, (3) élaboration des TDR pour circonscrire les étapes de la modélisation, (4) choix et recrutement d'un expert consultant en modélisation (5) validation, adoption et mise en route du modèle.

Des leçons apprises sur le dispositif APCAN, nous retenons que le système d'alerte précoce intégrant les niveaux local et communal est effectivement possible comme dispositif de

prévention et de gestion de crises alimentaires pourvu que toutes les contraintes observées au niveau des différents acteurs soient levées. Il peut être performant au prix d'efforts supplémentaires sur le plan humain, matériel et financier.

A cet effet, l'équipe d'évaluation à mi-parcours du projet APCAN fait les recommandations suivantes :

Au Coordonnateur APCAN

1. *au lieu de créer de nouveaux SCAP/RU dans le souci de couvrir une commune, il serait mieux indiqué d'éclater les SCAP/RU démesurés en plusieurs autres SCAP/RU*
2. *d'accompagner la volonté des communes de pérenniser le dispositif en les aidant à disposer de leurs propres statistiques de base*
3. *de multiplier les contacts formels et informels de lui vers son homologue de la CC/SAP en ayant l'initiative de ces rencontres et sollicitations afin d'amener la CC/SAP à s'impliquer davantage dans le dispositif APCAN*
4. *de prendre toutes les mesures pour systématiser la remontée des informations du dispositif APCAN en respectant le schéma arrêté.*
5. *de prendre les dispositions nécessaires dans la zone d'intervention du projet APCAN pour atténuer l'impact négatif plausible du bénévolat sur le fonctionnement du dispositif en formalisant les relations du projet avec les autres partenaires (ONG & Projets) en vue de motiver les acteurs à la base grâce à des actions de développement initiées par ces partenaires dans le cadre de la complémentarité inter projets.*
6. *de prendre les dispositions nécessaires pour systématiser à chaque niveau l'analyse des données collectées en vue de donner une situation fiable et d'y identifier les réponses appropriées*
7. *de renforcer les capacités techniques d'analyse des données et de traitement de l'information au niveau du département*
8. *de déployer des efforts supplémentaires pour mettre en place, animer et rendre fonctionnel le réseau d'acteurs clés de suivi de la vulnérabilité tel que défini dans le document de projet.*
9. *de créer les conditions d'un partenariat entre le projet APCAN et les autres projets de CARE dans sa zone d'intervention en vue d'appuyer l'équipe du projet APCAN dans la supervision rapprochée des activités de terrain.*

Au Coordonnateur CC/SAP :

10. *de prendre toutes les mesures possibles d'internalisation du dispositif APCAN en impliquant de façon plus affirmée la CC/SAP dans la phase opérationnelle du projet. Le CC/SAP doit pour ce faire s'intéresser de près au traitement et à l'analyse des données et des informations fournies par le dispositif APCAN en vue d'une appréciation objective de l'intégration des communes et des communautés dans le dispositif.*

Aux Coordonnateurs CC/SAP et APCAN :

11. *de prendre toutes les dispositions idoines pour formellement définir et préciser les tâches et obligations de chacune des deux parties dans le souci de rendre plus formelles les relations fonctionnelles entre la CC/SAP et la CC/APCAN. Cette formalisation pourra se faire dans le cadre d'un protocole d'accord.*

Au Coordonnateur APCAN et aux ONG

12. *d'accompagner les acteurs locaux avec des actions de développement pour atténuer l'impact négatif plausible du bénévolat sur le fonctionnement du dispositif, nécessité*

Aux partenaires scientifiques et Coordonnateur APCAN :

*13. de développer pour la suite du projet davantage la synergie entre l'Assistant technique S&E de APCAN, les partenaires scientifiques et les autres acteurs pour accélérer l'effectivité du processus de recherche-action sur le terrain et en se focalisant sur des thèmes majeurs précis afin d'affiner le dispositif et de le valider.*

Par rapport au Comité Technique:

*14. au Président du CT de convoquer très rapidement avec l'appui de la CC/APCAN une réunion extraordinaire de cet organe en vue de dégager les voies et moyens de redynamisation à brève échéance du CT pour le rendre plus opérationnel conformément aux missions à lui dévolues par l'acte le créant ;*

*15. au Président du CT et à la CC/APCAN d'envoyer désormais les avis de réunions directement aux membres du CT avec ampliations à leur tutelle si cela s'avèrerait nécessaire.*

Au Comité Technique, CARE-Niger et CARE Danemark

*16. d'entreprendre un plaidoyer Pro Domo auprès de qui de droit pour la prolongation d'un an du projet APCAN après décembre 2009 pour lui permettre de mettre en place le processus d'une recherche-action efficace devant aboutir à la validation et à la modélisation du dispositif APCAN.*

## EXECUTIVE SUMMARY<sup>3</sup>

Decentralization became in Niger a topic of main interest and the participation of the decentralized entities and local communities compared to their destiny, is today essential to make a success of the efforts to improve the national device of prevention and management of food crises (DNP-GCA in French). To determine sufficiently in advance starting from the local level (Filingué, Madarounfa, Tanout), which populations likely to have food problems? From when? For how long? With which intensity and for which reason? Such is one of the challenges which wants to take up in 4 years the " pilot project "Support with the National Device of Prevention and Management of the Food crises in Niger" (APCAN in French) since its implementation in 2006. After two years of implementation, the project carried out significant advances to achieve (reach) its objectives. Among those, the installation of 15 Observatories of follow-up of vulnerability (OSV) in the sample of communes, of 51 Community early warning systems and emergency answers (SCAP/RU in French) and the realization of many good studies with a view to have a better knowledge of the fundamental causes of the vulnerability.

The mobilization of all the actors, on all the levels, around the reinforcement of the DNP-GCA by equipping it with an information system at the communal level, is a long term job. The project knew upon the departure successfully implying them in the realization of this objective. The workshops, the sessions of information, formation and sensitizing were as many positive elements to put in the active of the project. And there all the direct and indirect actors admitted being associated with these various stages of the implementation of project APCAN.

The APCAN's device of information is functional today even if the SCAP/RU and the OSV know some difficulties in their operation. The reliable data collection, the comprehension and

---

<sup>3</sup> Le résumé a été traduit en anglais à partir du programme de traduction automatique Français-Anglais sur internet. Certains passages mériteraient certainement une meilleure traduction afin de refléter plus fidèlement nos idées. Nous sollicitons votre indulgence, si éventuellement c'était le cas.



the filling of the cards, the analyses at various levels and the transmission of information are as many difficulties as the process of research-action will have to correct for the validation of APCAN's tool. The appropriation of this tool by the main actors is not yet at the point and much of things remain to be made in seen of a good use of this information coming from the Community level.

In its structure, the parity man/woman was respected on the level of the SCAP/RU, but the size (number of villages/SCAP/RU) seems often disproportionate. In the various cases observed, all the members of a SCAP/RU committee come from the main village letting plane an obvious doubt of non representativeness of the other villages. In spite of the rather recent installation of the OSV, the communes posted a will shown enough to preserve this tool. However, the OSV carry out very little data and information analysis which comes from to them of the SCAP/RU and they have great disparities in their operation.

Although equipped of analytical capacities by project APCAN, the sub-regional committees of PGCA does not play that a role of mailbox compared to the information APCAN which they must analyze and transmit to CR/PGCA and the CC/SAP. Indeed, the cards with information, once to the level of the CSR/PGCA, are directly transmitted to the team of project APCAN, but not to CR, neither to the CC/SAP. The feedback of information knows a rupture on this level, which does not respect the initial diagram.

The Project APCAN, in its pilot approach, was to set up as of the second year of the project (in 2007) a process of research-action to solve the principal constraints met in the operation of the device. According to the investigations, there exists very little of results rising from this process and of multiple problems remain still unsolved, delaying blow the process of validation of tool APCAN, by consequence its adoption. The scientific partners (AGRHYMET and CRESA), the project units of monitoring and evaluation (M& E) and of capacities strengthening will have to invest themselves more to place at the disposal of the coherent tools usable throughout the chain of early warning and follow-up of the vulnerability.

The internalization of APCAN's device by the CC/SAP is not a reality. In fact, the CC/SAP did not have yet to consider information resulting from the SCAP/RU and the Communes of APCAN's device in its analysis of the vulnerable zones of the country. This situation is also observed on the level of the dismemberments of the DNP/PGCA.

The technical committee (TC) of the project knew since its creation a deceleration of its activities and will have to be Re-instigated for better answering its role of orientation and piloting which is reserved for him. The good performance of the TC will require a special attention on the level of the regular organization of the meetings and effective presence of its members.

The strategy of voluntary help continued by APCAN within the framework of its interventions already presented some limits on the ground. The voluntary help in the absolute, not motivating according to the actors, is the leading cause of a certain relaxation observed on the level of the actors of ground. From where need for coupling the interventions of APCAN with certain activities of development even if those must come from complementarity to seek between APCAN and other projects intervening in the same zone.

The M&E of the project stressed the follow-up of the operation of the OSV and the SCAP/RU. The encountered difficulties were approached at the time of the sharing workshops at various levels, but these difficulties still did not find solutions in spite of the

support which must bring the scientific partners in this field. In the same way, this step was not followed of action in seen of a necessary readjustment as the iterative process of research-action envisages it. Of all the three awaited results, project APCAN is late in the implementation of result 3, from where the need for a refocusing of its activities. APCAN will have to stress research-action in order to have all the elements of validation of the tool. For that, the propensity of APCAN to extend its activities on the whole of a commune, or a department, doesn't seem in this moment suitable. It is not used for nothing to extend precociously a device not yet validated, especially that well concerns still remain to be elucidated by research-action.

The scientific partners regularly took part in the meetings of APCAN but little implied themselves in the experimentation of the device on the ground in order to raise the various operational and appropriation requirements of the tool. This process must lead to the validation of the device. Once the tool validated, the project must start the process of the modeling which consists in connecting the various factors or variables which can influence the food security of the communities. With the shown delay, it appears incredible to us to start modeling this year, and well stages are to be crossed: (1) validation of the device, supposing that the main part of the difficulties of its appropriation is raised (2) capitalization of the studies undertaken for the identification of the variables to retain for modeling, (3) development of the TOR to circumscribe the stages of modeling, (4) choice and recruitment of a consulting expert in modeling (5) validation, adoption and startup of the model.

From lessons learned on device APCAN, we retain that the early warning system integrating the levels of villages and communes is indeed possible like device of prevention and management of food crises provided that all the constraints observed in the various actors are raised. It can be efficient at the price of extra efforts on the human, material and financial plan.

For this purpose, the mid term evaluation team of the project APCAN makes the following recommendations:

To the APCAN's Coordinator

- 1. instead of creating new SCAP/RU with the aim of cover a commune, it would be better indicated to burst the disproportionate SCAP/RU in several other SCAP/RU;*
- 2. to accompany the willingness of the communes to make sustainable the device by helping them to have their own basic statistics;*
- 3. to multiply the formal and abstract contacts of him towards his counterpart of the CC/SAP by having the initiative of these meetings and requests in order to lead the CC/SAP to imply itself more in device APCAN;*
- 4. to take all measures to systematize the feedback of device APCAN by respecting the drawn diagram;*
- 5. to take the necessary measures in the zone of intervention of project APCAN to attenuate the plausible negative impact of the voluntary help on the operation of the device by formalizing the relations of the project with the other partners (ONG & Projects) in order to motivate the actors at the base thanks to development actions initiated by these partners within the framework of the inter projects complementarity.*
- 6. to take the necessary measures to systematize on each level the collected data analysis in order to give a reliable situation and to identify the appropriate responses there;*
- 7. to reinforce technical capabilities of data analysis and data processing on the level of the department;*

8. *to make extra efforts to set up, to animate and make functional the network of key actors of follow-up of the vulnerability such as defined in the document of project;*
9. *to create the conditions of a partnership between project APCAN and the other CARE projects in its zone of intervention in order to support the team of project APCAN in the supervision brought closer to the activities of ground.*

To the CC/SAP Coordinator:

10. *to take all possible measures to internalize the APCAN's device by implying in a more marked way the CC/SAP in the operational phase of the project. The CC/SAP must closely be interested with the treatment and analysis of data and information generated by APCAN's device for objective appreciation of the communes and communities integration in the device.*

To the CC/SAP and APCAN Coordinators:

11. *to make all the suitable provisions for formally better defining and specifying the tasks and obligations of each of the two parts with the aim of make more formal the functional relations between the CC/SAP and the CC/APCAN. This formalization could be done within the framework of an agreement.*

To Coordinator of APCAN and NGOs:

12. *to accompany the local actors with development actions to attenuate the plausible negative impact of the voluntary help on the operation of the device ;*

With the scientific partners and Coordinator of APCAN:

13. *to develop for the continuation of the project more synergy enters technical Assistant M&E of APCAN, the scientific partners and the other actors to accelerate the effectiveness of the process of research-action on the ground and emphasizing on precise major topics in order to refine the device and to validate It;*

Compared to the Technical Committee:

14. *to the President of the TC to convene very quickly, with the support of the CC/APCAN, an extraordinary meeting of this body in order to release the ways and means of relaunch shortly the TC to make it more operational in accordance with its reserved missions by the act creating it;*
15. *to the President of the TC and the Coordinator of APCAN to send from now on the opinions of meetings directly to the members of the TC with certified copies to their supervision, if that would prove to be necessary;*

At the Technical Committee, CARE-Niger and CARE Denmark:

16. *to undertake a lobbying near the appropriate authority for the extension of project APCAN, after December 2009, by one year to allow it to set up the process of an effective research-action having to lead to the validation and the modeling of device APCAN.*

## INTRODUCTION

Le Niger a connu une crise alimentaire grave en 2005, qui a été engendrée par les pertes de productions provoquées par les ennemis des cultures et l'insuffisance de pluies. Ceci a entraîné un déficit céréalier et fourrager très important dans tout le pays. La gestion des situations alimentaires est assurée au Niger par le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA). La gestion de la crise alimentaire 2004/2005 a montré les limites de la performance du dispositif entraînant un faible lien entre les informations délivrées et la prise de décision au niveau politique. Il est donc important de revoir la méthodologie utilisée par la CC/SAP pour la réadapter au contexte actuel, dont notamment celui de la communalisation et en améliorant les outils du dispositif national pour prendre en compte les insuffisances suivantes constatées:

- faible prise en compte des spécificités des aspects pastoraux ;
- faible prise en compte de la dimension du suivi de la malnutrition ;
- insuffisance de coordination des actions d'atténuation sur le terrain ;
- non implication des communautés de base et des élus locaux dans le dispositif.

Pour apporter un appui au bon fonctionnement du DNP-GCA, l'Union Européenne, à la requête des autorités nigériennes, a lancé un avis d'appel à proposition sur la ligne ONG-SA<sup>4</sup> pour améliorer la méthodologie d'alerte précoce. C'est dans ce contexte que CARE DANEMARK a fait la proposition et obtenu le financement du projet "**Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Niger**", ici dénommé projet APCAN pour une durée de 4 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2009. Après deux ans de mise en oeuvre, il s'est agi pour la cellule de coordination du projet APCAN de planifier l'évaluation à mi-parcours dudit projet, conformément au document contractuel. Cette évaluation à mi-parcours aurait dû logiquement avoir lieu à la fin de l'année 2007, mais pour des raisons de conflit de calendrier des différents intervenants, elle n'a pu intervenir qu'en juin 2008 dans le cadre du *Contrat N°73/NER075 APCAN/08*.

Le présent rapport fait l'économie des principaux résultats de l'évaluation à mi-parcours dudit projet, conformément aux termes de références de la consultation (détails voir annexe N°1). Ainsi, dans la première partie de ce rapport, il est question d'une brève description du DNP-GCA et du projet APCAN. La deuxième partie aborde les principaux résultats de l'évaluation à mi-parcours. Après un rappel succinct des objectifs et résultats attendus de l'évaluation à mi-parcours du projet APCAN, dans cette deuxième partie du rapport, l'accent sera mis d'abord sur la description de l'approche méthodologique utilisée, sur les limites de l'évaluation à mi-parcours ensuite et enfin sur les résultats de l'évaluation auxquels nous sommes parvenus. Dans la troisième partie, l'on tirera les conclusions et les recommandations pour la suite du projet APCAN.

### 1. Le Système national d'Alerte précoce et de gestion des crises

#### 1.1. Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires

La recherche de la sécurité alimentaire des populations, un objectif prioritaire de la lutte contre la pauvreté au Niger est bien mise en exergue dans la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) et la Stratégie de développement rural (SDR). Pour ce faire, l'Etat s'est doté d'un Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), qui vise la réduction de la fréquence des crises alimentaires, de

---

<sup>4</sup> Organisation Non Gouvernementale – Sécurité Alimentaire

leurs amplitudes et de leurs conséquences à court, moyen et long termes sur les conditions de vie des populations. Cet objectif du DNP-GCA est recherché notamment à travers :

- la mise en œuvre de stratégies de prévention des crises alimentaires et notamment le renforcement des capacités des populations à se prémunir contre les crises et à mettre en place des stratégies pour y faire face ;
- l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de la réponse publique aux crises alimentaires ;
- la mise en cohérence des actions de court, de moyen et de long terme visant l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

Le DNP-GCA constitue également le cadre de coordination opérationnelle des aides alimentaires. Il est présentement régi par l'Accord-cadre relatif au renforcement du DNP-GCA signé en janvier 2005 entre l'Etat du Niger et les partenaires techniques et financiers. Il est également renforcé par l'arrivée de nouveaux partenaires signataires, portant leur nombre à 12, en septembre 2007 (Oua et Balla, 2007). Les donateurs sont représentés par les Etats et les Organisations multilatérales qui contribuent techniquement et/ou financièrement à la prévention et à la gestion des crises alimentaires au Niger et signataires dudit Accord-cadre. L'adhésion à cet Accord-cadre reste ouverte à tout partenaire qui le souhaite.

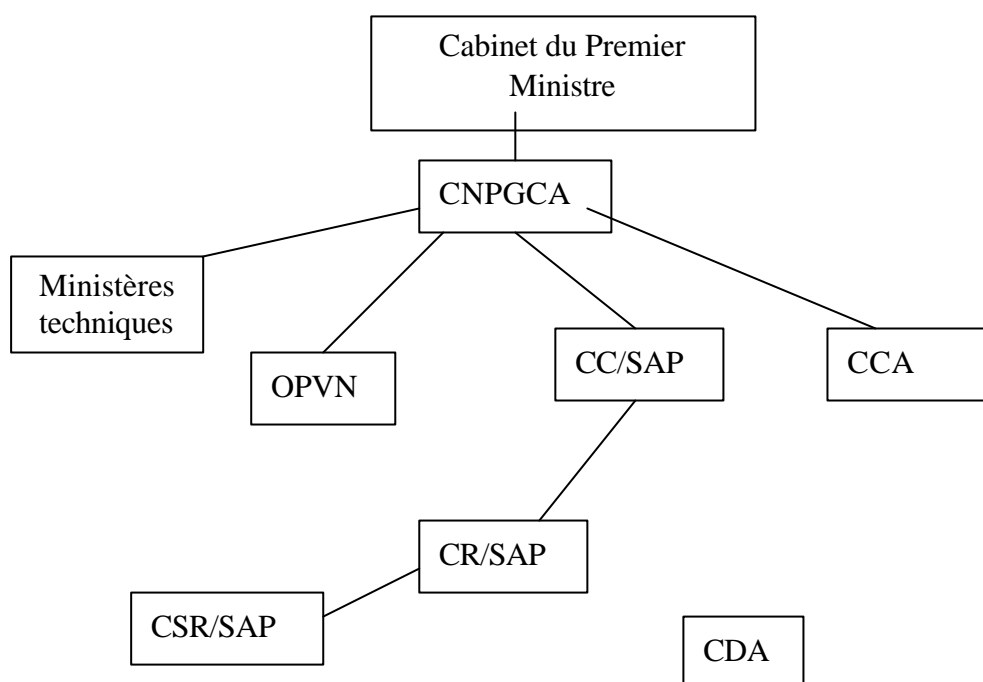
La Commission mixte de concertation (CMC), instance de coordination et de décision du Dispositif, est l'organe de concertation et de décision Etat-Donateurs. Elle est présidée par le Premier Ministre du Niger. La CMC se réunit 1-2 fois l'an en session ordinaire. Ses réunions font l'objet de "**Relevés de Conclusions**" signés par les membres présents. La CMC assure la coordination de l'appui des Donateurs au Dispositif et celle de la gestion des outils communs d'intervention.

La CMC est aidée de manière opérationnelle par le Comité restreint de concertation (CRC), qui la représente et qui en est aussi son émanation. Le CRC, qui est l'instance technique du Dispositif, regroupe les responsables techniques des programmes du côté du Gouvernement et des Donateurs membres et les représentants d'autres structures à titre d'invités aux réunions. Le CRC, présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, se réunit 1 fois tous les quinze jours et a un pouvoir décisionnel. Les décisions du CRC portant engagement financier font l'objet de "**Relevés de Décisions**" signés par les représentants des membres présents et de portée obligatoire.

Le DNP-GCA est ainsi le cadre formel de prévention et de gestion de crises à travers plusieurs organes que sont :

- le Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CNP-GCA) ;
- la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) chargée de la collecte ; du traitement et de l'analyse des données et de la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la Cellule Crises Alimentaires (CCA) chargée de mettre en oeuvre les actions d'atténuation sur le terrain ;
- et ses démembrements, à savoir les comités régionaux et les comités sous régionaux de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CRPGCA et CSRPGCA).

## LES STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LE DNP-GCA



### 1.1.1. La Cellule de Coordination du SAP (CC/SAP)

La Cellule de Coordination du système d'alerte précoce (CC/SAP), née d'un long processus de plusieurs dizaines d'années, a pris sa dénomination actuelle suite à la modification apportée au SAP/GC par l'Arrêté n°0070/PM du 03 Septembre 2002, qui l'a dépouillée de l'aspect gestion des catastrophes. C'est cette dernière modification qui a entraîné la création de la CCA. La CC/SAP, sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Premier Ministre, est chargée :

- de collecter, de traiter et de diffuser les informations pertinentes relatives aux risques de crises alimentaires qui pourraient toucher certaines zones du pays ;
- et du suivi de l'évolution de la situation dans ces zones.

A ce titre, la CC/SAP exerce en collaboration avec les structures concernées, entre autres attributions, celles de :

- rassembler et analyser toutes les données dans les domaines alimentaire, sanitaire, nutritionnel et socio-économique ;
- assurer l'échange d'informations et la large diffusion à temps auprès des décideurs des informations fiables relatives à la vulnérabilité des populations sous les formes appropriées pour l'aide à la prise de décisions.

Les activités de la CC/SAP couvrent l'ensemble du pays, à travers les entités du troisième niveau administratif, à savoir les départements et certaines communes urbaines. Pour remplir sa mission, la CC/SAP s'appuie sur ses propres quatre (4) Unités<sup>5</sup>, sur le Groupe de travail interdisciplinaire du système d'alerte précoce (GTI/SAP) et sur les comités régionaux et sous-

---

<sup>5</sup> Unité d'Alerte ; Unité de Suivi ; Unité informatique et Statistiques et Unité des Affaires administratives et financières.

régionaux de prévention et de gestion de crises alimentaires. Le suivi de la situation alimentaire, sanitaire et nutritionnelle est assuré par la CC/SAP à travers le suivi annuel et le suivi mensuel des zones vulnérables. La CC/SAP est caractérisée par un staff réduit concentré à la portion centrale le manque de son propre personnel ni au niveau régional ni au niveau sous-régional.

### **1.1.2. La Cellule Crises Alimentaires (CCA)**

La Cellule Crises Alimentaires (CCA), créée depuis 1998 par arrêté n°52/PM du 22/7/1998, a été modifiée sous sa forme actuelle par arrêté n°00069/PM du 3 septembre 2002. La CCA a pour mission:

- d'assister le Directeur de Cabinet du Premier Ministre dans la coordination de l'aide alimentaire d'urgence. Elle veille à la mise en œuvre et à la bonne réalisation des actions d'atténuation des crises alimentaires et assure l'échange et la diffusion de l'information sur la réponse aux crises alimentaires entre tous les acteurs publics et privés impliqués ;
- d'assurer le Secrétariat Exécutif de la Commission Mixte de Concertation Etat-Donateurs et de son CRC.

La CCA s'appuie pour son fonctionnement sur ses quatre (4) Unités, dont trois (3) techniques<sup>6</sup> et sur son groupe de travail interdisciplinaire pour la gestion des crises alimentaires (GTI/GCA).

## **1.2. Le Projet APCAN**

Le Projet Appui au dispositif national de Prévention et de gestion des Crises Alimentaires au Niger (APCAN) est une Action d'appui institutionnel au Dispositif national (DNP-GCA). Il est financé pour un montant total éligible de 999 463 Euros, à hauteur de 90% par l'Union Européenne, et par CARE Danemark pour 10%. D'une durée de vie de quatre ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2009, le projet APCAN poursuit deux objectifs globaux :

1. contribuer à réduire la vulnérabilité et la pauvreté des ménages par le renforcement des mécanismes de prévention et de suivi de la vulnérabilité au niveau local ;
2. améliorer les performances du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA)

L'objectif spécifique du projet APCAN est d'améliorer la méthodologie de suivi de la vulnérabilité pour assurer une alerte précoce plus efficace intégrant l'échelle locale. Il s'agit ainsi de consolider la capacité des acteurs nigériens à prévenir les crises alimentaires, en intégrant les acteurs locaux dans le système. L'enjeu repose sur une recherche-action méthodologique assurant l'intégration dans le dispositif national existant de tous les acteurs, du niveau micro (local : ménages, et ONG) jusqu'au niveau macro (central/national) en passant par le niveau méso (communes et départements)

Trois principaux résultats sont attendus :

1. le fonctionnement du dispositif national d'alerte précoce et de réponses aux urgences est amélioré en tenant compte des perspectives locales ; 1

---

<sup>6</sup> Unité chargée de l'aide alimentaire d'urgence ; Unité chargée des projets d'atténuation des crises alimentaires ; Unité chargée de la concertation Etat-Donateurs

2. les causes profondes de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire sont identifiées et analysées au niveau local et national ;
3. une méthodologie de suivi de la vulnérabilité intégrant le niveau local est testée localement et validée au niveau national.

Le projet APCAN a prévu d'intervenir dans trois régions du Niger, trois départements, à raison d'un par Région, et dans quinze communes, à raison de cinq par département. Il s'agit :

- des Communes de Djirataoua, Dan Issa, Gabi, Safo et Sarkin Yamma, dans le Département de Madarounfa, dans la Région de Maradi ;
- des Communes de Abala, Kourfey Centre, Imanan, Sanam et Tagazar dans le Département de Filingué, dans la Région de Tillabéry ;
- des Communes de Tenhya, Tarka, Olléléwa, Gangara et Tanout, dans le Département de Tanout, dans Région de Zinder.

Dans les communes, il est prévu la mise en place de cinq (5) à six (6) Observatoires de Suivi de la vulnérabilité (OSV) par département test et de quatre (4) à six (6) Structures Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences (SCAP/RU) par commune test.

L'atelier de validation des outils harmonisés et consolidés d'alerte précoce tenu les 21 et 22 octobre 2006 a proposé les attributions et les modalités de composition et de fonctionnement des OSV<sup>7</sup> et des SCAP/RU<sup>8</sup>. Ainsi, l'OSV est composé du Maire, de certains élus locaux, de représentants des services techniques déconcentrés en poste dans la commune, de représentants des SCAP/RU, de Chefs traditionnels, de représentants des projets et de la société civile (ONG et associations) intervenant dans la commune. Le projet APCAN a prévu en moyenne 4 à 6 SCAP/RU par OSV. Le SCAP/RU est constitué d'un village central et des villages avoisinants dans un rayon de 5 kms.

L'OSV est chargé de :

- la collecte et l'analyse de l'information puis de son rapportage et de sa diffusion ;
- proposer des décisions de réponses d'urgence ;
- impulser le mécanisme de suivi de la vulnérabilité au niveau de la commune et des SCAP/RU.

Pour le fonctionnement de l'OSV, il est prévu une réunion mensuelle de validation des indicateurs et d'analyse de la situation de la sécurité alimentaire au niveau communal. Il est attendu du processus de recherche-action de déterminer de manière plus détaillée la composition, le mandat et le fonctionnement de l'OSV de manière participative avec les acteurs locaux.

Pour remplir ses tâches, l'OSV doit utiliser les outils suivants :

- outil d'identification des zones vulnérable dans la commune ;
- outil de suivi permanent des zones vulnérables et des groupes vulnérables avec la fiche de synthèse du suivi permanent des zones vulnérables ;

---

<sup>7</sup> Informations tirées d'une note APCAN sur l'OSV

<sup>8</sup> Informations tirées d'une note APCAN sur le SCAP/RU



Le SCAP/RU est animé par un comité composé d'un Président (le Chef de village), d'un Secrétaire Général, d'un rapporteur et de deux membres par secteur d'activités, à savoir : sécurité alimentaire, santé humaine et animale, relations sociales, environnement et Gestion des Ressources Naturelles et nutrition.

Le SCAP/RU est chargé des mêmes tâches que l'OSV au niveau des villages qui le composent à l'exception de la dernière. Pour le fonctionnement du SCAP/RU, le projet APCAN a prévu une réunion bimensuelle de validation des indicateurs et d'analyse de la situation de la sécurité alimentaire au sein des communautés des villages composant le SCAP/RU. L'information est ensuite consignée dans un rapport soumis à l'appréciation de l'assemblée générale communautaire pour amendement et diffusion, proposition et décision de réponses d'urgences. Le SCAP/RU doit utiliser les outils suivants :

- outil d'identification des ménages les plus vulnérables au niveau communautaire ;
- outil de suivi bimensuel des ménages et groupes vulnérables, à travers la fiche de collecte des données SCAP/RU

Le projet APCAN doit bénéficier directement :

- aux ménages vulnérables des villages et campements touchés par le projet et qui verront leurs capacités en matière d'alerte précoce renforcées à travers les SCAP/RU ;
- aux Conseillers communaux des 15 communes de la zone d'intervention ;
- aux Autorités administratives services techniques déconcentrés, notamment les CR/PGCA et les CSR/PGCA) ;
- aux structures nationales telles la CC/SAP et la CCA.

De façon indirecte, le projet APCAN doit aussi bénéficier :

- aux décideurs politiques et aux partenaires financiers et techniques ;
- aux organisations de la société civile ;
- aux autres communes du pays ;
- aux communautés dont les réponses seront plus ciblées ;
- à l'ensemble des ménages vulnérables du Niger.

La stratégie d'intervention du projet est articulée autour des grands axes suivants :

- le développement d'un partenariat dynamique avec la CC/SAP, les partenaires scientifiques (AGRHYMET et CRESA) et les acteurs locaux ;
- le partenariat avec les organisations de la société civile pour renforcer les capacités des structures d'alerte précoce à tous les niveaux (départemental, communal et communautaire) ;
- l'implication des communautés locales par une approche participative et une démarche itérative en vue de renforcer leurs capacités en matière d'alerte précoce ;
- la valorisation de l'existant afin de capitaliser les meilleures pratiques traditionnelles en matière d'alerte précoce ;
- le développement d'une dynamique d'innovation/changement à travers la recherche-action, l'approche holistique et l'apprentissage continu ;
- l'action concertée avec la CC/SAP pour agir selon l'approche programme dans les départements tests afin d'élargir le champ de l'expérimentation ;
- la garantie de plus de qualité et de durabilité dans les activités mises en oeuvre.

Le cadre logique du projet APCAN élaboré est une matrice de cinq colonnes : la colonne 1 rappelle les rubriques suivantes : objectifs, résultats attendus et les activités prévues sans en donner leur intitulé respectif ; la colonne 2, dite logique d'intervention, donne l'intitulé de chacune des rubriques de la colonne 1. La colonne 3 est relative aux IOV, la colonne 4, les sources et moyens de vérification, et enfin la colonne 5 porte sur les hypothèses. ). Le document de projet a prévu de réaliser douze grandes catégories d'activités étalées sur les quatre années (détails voir tab. N°3). Sur le plan opérationnel, le projet APCAN doit élaborer chaque année un devis programme relatif aux activités et au budget qui leur est lié pour un exercice budgétaire donné, qui va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Le projet APCAN dispose d'un personnel à temps complet et d'un autre à temps partiel. La première catégorie est représentée par la cellule de coordination du projet APCAN (CC/APCAN) composée d'un Chef d'équipe, le Coordonnateur ; de deux assistants techniques, l'un chargé du suivi et évaluation et des études, l'autre chargé du Renforcement de Capacités des Structures de suivi de la vulnérabilité ; du Personnel d'appui, 1 assistant administratif ; 3 chauffeurs et 2 gardiens. Cette équipe du projet est logée au siège de CARE Internationale Niger à Niamey.

Le personnel à temps partiel est composé d'un personnel national d'appui en assurance qualité venant du staff de CARE Niger, d'un personnel d'appui international, le Conseiller technique de CARE Danemark ; de deux points focaux au niveau des partenaires scientifiques

Pour améliorer la concertation et la synergie entre partenaires, le projet APCAN a prévu la création d'un Comité technique (CT), présidé par la CC/SAP. Le CT se réunira au moins une fois par an pour veiller à la qualité des services en faisant la revue des activités du projet et la programmation des activités comme le partage du rapport d'activités, l'élaboration du Devis programme.

## **2. L'Évaluation à mi-parcours**

### **2.1 Objectifs et Résultats attendus**

Cette évaluation à mi-parcours a pour objectifs :

- analyser la pertinence et la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales comme la Stratégie de Développement Rural (SDR), la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) et le DNP-GCA ;
- analyser la logique d'intervention, le montage institutionnel, la structure, le fonctionnement ;
- analyser la pertinence et l'efficacité du montage partenarial ;
- analyser l'efficacité de la stratégie dans la mise en oeuvre des activités et l'atteinte des objectifs ;
- mesurer les effets (changements) induits du projet sur les différents bénéficiaires ;
- partager les leçons apprises avec tous les partenaires ;
- formuler des recommandations opérationnelles pertinentes.

Les résultats attendus de l'évaluation à mi-parcours sont :

- la pertinence, la cohérence et l'efficacité du projet sont analysées ;
- la logique d'intervention, les stratégies, le montage institutionnel, le fonctionnement et le management du projet sont analysés ;

- les premières leçons apprises sont tirées et partagées avec tous les partenaires ;
- des recommandations opérationnelles pertinentes sont formulées pour la suite du projet ;
- un rapport de consultation est rédigé avec des propositions concrètes pour recadrer et ajuster les activités du projet pour les deux années restantes

## 2.2 Approche méthodologique et outils d'évaluation

### 2.2.1. Les critères d'évaluation

De par la nature du projet APCAN, il s'agira d'évaluer à la fois :

- un projet institutionnel de renforcement de capacités en matières de prévention et de gestion de crises alimentaires. Les effets directs et indirects du projet seront appréciés par rapport à l'appropriation de l'outil au niveau du DNP-GCA et ses démembrements d'une part, et au niveau des autres acteurs comme les conseils communaux et les communautés de base, d'autre part. Cet exercice est d'autant plus important, que le projet se déroule dans un contexte de décentralisation dans lequel l'accès des décideurs à l'information est capital dans l'allocation des ressources nécessaires pour faire face à l'insécurité alimentaire ;
- un système d'informations sur la vulnérabilité qui vise à fournir à bonne date un plateau commun d'informations aux pouvoirs publics nationaux et déconcentrés, aux partenaires, aux élus locaux, aux bénéficiaires et à la société civile, pour permettre un bon pilotage des actions d'atténuation des crises. Il s'agira donc d'évaluer le degré de satisfaction des usagers des services du dispositif ;
- les indicateurs de performance et les canaux et supports traditionnels et/ou modernes de diffusion de ces informations en tenant compte des différentes catégories d'utilisateurs.

Notre mission en tant que consultants se limitant à une évaluation à mi-parcours, notre approche méthodologique se focalisera sur les principales tâches assignées ci-haut mentionnées en considérant les différents critères d'évaluation tels que formulés dans les TDR (annexe 1) pour réaliser les résultats attendus et atteindre les objectifs de l'évaluation à mi-parcours. Notre approche méthodologique consistera à évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficacités des activités de suivi de la vulnérabilité et d'alerte précoce réalisées par le projet au niveau local. Elle couvrira l'évaluation des axes stratégiques adoptés, les méthodes et pratiques utilisées par le projet dans la collecte et l'analyse des données, la gestion et le "reporting" des informations sur la vulnérabilité des ménages et d'alerte précoce. Enfin, elle tirera les leçons nécessaires à la bonne poursuite du projet.

Ainsi chacun de ces critères d'évaluation retenus seront utilisés au niveau des différents acteurs pour analyser les activités menées par chacun d'entre eux et recueillir ainsi des informations qui nous permettront de réaliser les résultats attendus de l'évaluation. Mais, nous allons entre temps cerner brièvement le contour de chacun de ces critères :

- i) **La Pertinence** d'un projet dépend essentiellement de sa structure et de l'importance que ses objectifs accordent au traitement des questions identifiées et des besoins réels, au moment où le projet a été conçu et au moment du suivi et évaluation de celui-ci. Ainsi, ce critère permettra d'analyser :
  - ☞ les forces et faiblesses de la structure globale comprenant :

- la qualité du cadre logique en termes : de la clarté et de la cohérence des objectifs globaux et spécifiques définis et des résultats retenus ; de l'opérationnalité des indicateurs de réalisation objectivement vérifiables ;
  - le réalisme dans le choix et la quantité des données à collecter.
- ii) **L'Efficienc**e d'un projet analyse comment les différentes activités menées ont bien transformé les ressources disponibles en résultats attendus, en termes de quantité, qualité et délai. La question-clé qu'elle pose est : **'les activités ont-elles été bien menées?'** L'analyse de l'efficacité se focalisera par conséquent sur :
- ☞ la qualité des activités menées par chaque acteur ;
  - ☞ la qualité de la gestion en terme de :
    - respect d'une part des clauses contractuelles entre le projet et ses partenaires, et des cahiers de charges de chaque agent du projet, d'autre part ;
    - respect des délais dans l'allocation, l'utilisation des ressources allouées telles que planifiées et leurs justifications ;
    - l'acquisition des matériels/équipements et la production des différents extrants ;
    - la gestion de l'information ;
    - la flexibilité en réponse aux changements du contexte ;
    - les relations avec les bénéficiaires, les autorités communales, départementales, régionales et nationales et les autres institutions et ONG ;
  - ☞ la qualité du suivi interne du projet APCAN ;
  - ☞ les résultats non planifiés apparus dans la mise en oeuvre des activités.
- iii) **L'Efficacit**é : le critère d'efficacité analyse comment à ce jour les résultats des projets ont été utilisés ou comment leurs bénéfices potentiels ont été réalisés ? La question-clé est : **"comment les bénéficiaires identifiés ont réellement bénéficié des produits ou services fournis ? ou "quelle différence le projet a-t-il apportée en pratique ?** L'analyse de l'efficacité se focalisera sur les aspects suivants :
- ☞ l'appropriation de l'outil méthodologique du projet par les acteurs locaux, communaux sous-régionaux, régionaux, nationaux et par les autres acteurs ;
  - ☞ si les résultats du projet représentent une valeur ajoutée par rapport à l'existant.
- iv. **Evaluation de la performance** : Pour une analyse générale de la performance pour chacun de ces critères d'évaluation, l'échelle d'appréciation suivante pourra être utilisée :
- très insuffisant : très peu ou pas d'aspects positifs ;
  - insuffisant : par rapport aux prévisions, prenant en compte l'évolution du contexte seulement quelques aspects positifs, mais compromis par le poids des aspects négatifs ;
  - assez satisfaisant : les aspects positifs l'emportant sur les aspects négatifs ;
  - satisfaisant : en équilibre par rapport aux prévisions
  - très satisfaisant : totalement ou meilleur au regard des prévisions.

Pour apprécier les niveaux de réalisation, l'échelle qui sera utilisée est la suivante :

- totalement : si l'activité a été entièrement réalisée ;
- partiellement : si l'activité n'a été que partiellement réalisée ;

- non réalisée : si l'activité prévue n'a pas connu un début de réalisation.

### **2.2.2. Déroulement général de l'évaluation**

Les différentes phases de la présente évaluation sont présentées ainsi qu'il suit :

#### **i. Phase préparatoire**

Avec l'arrivée le 31 mai 2008 du Consultant principal en provenance d'Avignon, la phase préparatoire, initialement prévue pour durer 5 jours jusqu'au briefing, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2008, a dû être prolongée jusqu'au 08 juin 2008<sup>9</sup>. Durant cette phase, les consultants ont eu :

- le 02 juin 2008, un premier entretien avec le Coordonnateur du projet APCAN en présence des représentants des deux partenaires scientifiques. C'est au cours de cet entretien que nous avons été informés du fait que la situation d'insécurité prévalant dans certaines parties de la zone d'intervention du projet APCAN nous fait obligation de nous limiter seulement à la ville de Tanout et de ne pas nous rendre à Abala, quitte à y faire venir les représentants du CSR/PGCA, des OSV et de certains SCAP/RU de ces deux localités ;
- le 04 juin 2008, une présentation sur les réalisations des années 2006 et 2007 du projet a été faite aux consultants par les deux Assistants techniques du projet, l'un chargé du Suivi et évaluation et l'autre du renforcement des capacités ;
- la séance de briefing s'est tenue le 10 juin 2008 de 09h15 à 11h30 en présence de l'équipe du projet APCAN et de plusieurs autres acteurs du projet et de certains Responsables au niveau de CARE-Niger. Au cours de cette rencontre l'équipe d'évaluation a soumis à l'appréciation des participants sa méthodologie et son programme détaillé des rencontres et des visites de terrain (en annexe 2). Elle a recueilli par la suite les observations et les informations des uns et des autres pour affiner sa méthodologie et son programme de travail (voir compte-rendu en annexe 3). Au cours de cette rencontre, il a été porté à notre connaissance que sur décision de la Direction de CARE, nous ne pourrions pas nous rendre ni à Tanout, ni dans la Commune rurale de Abala, dans le Département de Filingué. Mais, des dispositions ont été prises pour que nous rencontrions à Zinder des représentants du CSR/PGCA, des OSV et des SCAP/RU de Tanout, et à Filingué, ceux de Abala.

Sur la base des informations en notre possession et relatives aux communes et villages d'intervention du projet et en prenant en compte les distances entre l'OSV et les SCAP/RU compte tenu du temps imparti, nous avons convenu avec la coordination du projet APCAN de visiter les trois départements concernés, six (6) communes et sept (7) SCAP/RU répartis comme suit dans le tableau N°2.

#### **ii. Phase des rencontres au niveau central à Niamey**

Du 09 au 13 juin 2008, dans une première étape, et les 27 et 30 juin 2008, dans une seconde étape, l'équipe d'évaluation a rencontré séparément à Niamey des personnes ressources au niveau des structures et institutions directement impliquées dans les activités du projet APCAN, ou intéressées par celles-ci (tabl. n°1). Les échanges avec nos différents interlocuteurs (voir liste en annexe 4), nous ont beaucoup éclairé par rapport à leurs appréciations sur la pertinence et le fonctionnement de APCAN en nous donnant les points

---

<sup>9</sup> Suite au décès d'un parent de l'un des consultants .

forts et les points faibles. Ils nous ont exprimé leurs attentes réelles, et certains sont allés jusqu'à nous faire des recommandations pour la suite du projet.

**Tableau N° 1 : Liste des institutions et structures rencontrées**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Projets, Partenaires scientifiques et techniques</b>	<b>OSC</b>
CC/SAP, CCA, DCE, HCCT	CRA, CRESA	KARKARA, ARIDEL
3 CRPGCA et 3 CSRPGCA	FEWSNET DS/MDA, DPA/PF/MRA Division nutrition/MSP	AFRICARE, CRS, HKI, CADEV, GOAL, OCHA, AQUADEV
UNICEF FAO, PAM	Equipe APCAN, Chef Comptable CARE	Coalition Equité, Qualité

### iii. Phase des visites sur le terrain

Du 15 au 26 juin 2008, les deux consultants, accompagnés par l'Assistant technique chargé du suivi et évaluation du projet, se sont rendus dans les trois (3) régions couvertes par le projet et ont rencontré des acteurs clés du projet aussi bien au niveau local, départemental que régional (tabl. N°2). Il s'est agi des membres des comités des SCAP/RU et des OSV échantillons, des membres des CSR/PGCA de Filingué, Madarounfa et Tanout, des CR/PGCA de Tillabéry, Maradi et Zinder, de certaines ONG intervenant dans chacune des zones visitées et de OCHA<sup>10</sup> (voir liste des personnes rencontrées par structures en annexe 5). Les échanges ont été axés sur la collecte de données et d'informations susceptibles de nous éclairer sur certains critères d'évaluation tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, les effets, la viabilité et la pérennisation du projet.

**Tableau N°2 : Répartition par département des OSV et SCAP/RU échantillons**

<b>Départements</b>	<b>OSV</b>	<b>SCAP/RU</b>
Tanout <sup>11</sup>	<i>Tanout, Olléléwa, Tarka, Ténhia</i>	<i>Ténhia, Kanack</i>
Madarounfa	Gabi	Tchidafawa
	Sarkin Yamma	Dadin Kowa Abarchi
	Dan Issa	Dan Mallam
Filingué	Kourfey Centre	Itchiguine
	Imanan	Tassi
	Tagazar	Tabla
	<i>Abala<sup>12</sup></i>	Néant

<sup>10</sup> Office for Coordination of Humanitarian Affairs du système des Nations unies

<sup>11</sup> Pour le Département de Tanout, des Représentants du CSR/PGCA, des OSV et SCAP/RU mentionnés ont été rencontrés à Zinder.

<sup>12</sup> Le Représentant de la Commune rurale de Abala, Filingué, a été rencontré à Filingué

#### **iv. Phase de rédaction du rapport provisoire**

Cette phase, qui s'est déroulée à Niamey du 28 juin au 09 juillet 2008, a comporté deux étapes. La première, le debriefing, s'est déroulée le 04 juillet 2008 de 10h30 à 13h30 en présence des acteurs du projet APCAN du niveau central et de certains Responsables de CARE-Niger (liste des participants voir compte rendu en annexe 6). Au cours de cette séance, nous avons eu à présenter les résultats préliminaires de notre évaluation à mi-parcours du projet APCAN à travers, l'analyse des stratégies du projet, son fonctionnement, les leçons apprises, les recommandations et conclusions pour la suite du projet. Nous avons délibérément choisi de mettre beaucoup plus l'accent sur les principales faiblesses constatées dans le fonctionnement du projet sans toutefois occulter ses points forts les plus saillants à nos yeux. Des échanges, fort enrichissants, ont été enregistrés lors du débat qui a suivi cette présentation.

La seconde étape a consisté en la rédaction de la première version du rapport provisoire de l'évaluation à mi-temps remise au coordonnateur du projet APCAN le vendredi 11 juillet 2008 pour observations. La version complète du rapport provisoire de l'évaluation à mi-parcours a été envoyée à la coordination du projet APCAN le 23 juillet 2008.

#### **v. Phase de la remise du rapport définitif (à compléter dans le rapport définitif)**

##### **2.2.3. Techniques et outils d'évaluation**

La revue documentaire a consisté à collecter les informations secondaires sur le projet à partir des différents documents produits dans le cadre de ce dernier. Les informations primaires nécessaires à l'évaluation à mi-parcours ont été collectées auprès des personnes ressources des différentes structures et institutions membres du DNP-GCA, des échantillons de structures décentralisées et communautaires mises en place par le projet et de certaines ONG intervenant dans les mêmes zones que APCAN (cf. tableau N°2).

S'agissant des techniques d'évaluation, nous avons utilisé les techniques d'interview (focus group) de l'approche participative au niveau de chacun des acteurs identifiés. Lors des réunions de groupes et des entretiens individuels, les membres de chaque groupe-cible et les membres de l'équipe d'évaluation ont passé en revue chacune des questions clés relatives au projet, selon les critères définis dans les TDR. A cet effet, des guides d'entretiens adaptés aux différents groupes cibles ont été élaborés. Les éléments de réponse collectés ont permis aux consultants d'analyser les aspects ci-dessous, de tirer les leçons et de faire des recommandations. Ce bilan a permis d'apprécier la performance du projet, à travers la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacéité du projet en rapport avec les objectifs retenus et les résultats attendus.

##### **2.3. Limites de l'évaluation à mi-parcours**

Les données disponibles après 2 ans et demi d'exécution ne permettent pas de mesurer de façon exhaustive l'impact réel du projet en tant qu'instrument d'aide pour une prise de décision plus efficace et mieux ciblée à l'intention de la DNP-GCA et de la CCA au niveau local. Entre autres limites, signalons les principales :

- au cours de l'évaluation, il n'a pas été possible de visiter les activités du projet dans le département de Tanout et dans la zone pastorale du département de Filingué en raison des soupçons d'insécurité qui y prévalaient lors de notre mission d'évaluation.
- l'échantillon des OSV visités, bien que couvrant l'ensemble des 3 départements, n'est que de 6 OSV sur les 15 installés.

- l'échantillon des SCAP/RU est limité à 7 sur 51, compte tenu de la forte dispersion de ceux-ci sur le terrain et du temps assez court imparti pour les visites de terrain.
- pour des raisons indépendantes de notre volonté (conflit de calendrier), nous n'avons pas pu rencontrer individuellement certaines personnes ressources<sup>13</sup> de CARE International. Mais toutes ces personnes ressources ont participé à la séance de debriefing.
- une pesanteur politique née suite à la crise alimentaire de 2005 demeure toujours et constitue une contrainte majeure pour certaines structures dans leur fonctionnement, surtout par rapport à l'utilisation de certains termes et concepts pour les actions d'atténuation des crises.

## **2.4. Les Résultats de l'évaluation à mi-parcours du projet APCAN**

Conformément aux termes de références de la consultation, nous nous appesantirons sur les aspects ci-dessous dans notre analyse des résultats de l'évaluation. Il s'agit :

- des réalisations du projet APCAN ;
- de la pertinence et de la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales ;
- de l'efficacité et de l'efficacé du projet APCAN à travers :
  - ⇒ l'analyse de la logique d'intervention et des stratégies du projet ;
  - ⇒ l'analyse du montage institutionnel ;
  - ⇒ l'analyse de la gestion et du dispositif de suivi et évaluation du projet
- Les leçons apprises du projet à mi-parcours ;

### **2.4.1. Les réalisations du projet APCAN**

Dans le cadre logique du projet APCAN (cf. document du projet, pages 28 et 29), il est prévu de réaliser douze grandes catégories d'activités étalées sur les quatre années. Par rapport à ce cadre logique, les d'indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été présentés pour chacun des résultats attendus. Dans le cadre du processus de planification, des prévisions globales (2006-2009) en terme d'activités ont été esquissées afin de mettre en évidence les écarts entre prévisions et réalisations.

Sur les deux années d'activités (2006-2007), objet de la présente évaluation à mi-parcours, le projet a mis essentiellement l'accent en 2006 sur les activités de base, préalables à sa mise en œuvre. Ainsi, en 2006, le taux global de réalisation a été presque de 100%. L'année 2007 a été l'année clé durant laquelle certaines réalisations ont véritablement permis d'atteindre les tous premiers résultats du projet. Le dispositif APCAN est devenu effectivement opérationnel cette année là dans toute la zone d'intervention du projet avec le suivi de la vulnérabilité aux niveaux communal et communautaire.

Sur la douzaine d'activités prévues dans le cadre du projet, dix d'entre elles ont été mises en œuvre dans le cadre des devis programmes 2006 et 2007. L'analyse des niveaux bruts de réalisation de cette dizaine d'activités fait ressortir que seules trois (3) d'entre elles ont été totalement réalisées et quatre (4) l'ont été partiellement. Par contre, trois (3) activités, dont celles relatives au dispositif de recherche-action, n'ont pas eu un début effectif de réalisation (tab. N°3). Cette recherche-action, la phase d'expérimentation itérative, est pourtant prévue sur deux ans pour vérifier et la fiabilité des outils méthodologiques élaborés et la

---

<sup>13</sup> En l'occurrence le Directeur Adjoint de CARE, le CT du projet APCAN, le Coordonnateur PROGRES, et le Coordonnateur CASE.



fonctionnalité des structures de suivi de la vulnérabilité mises en place. A l'issue de ces deux années, la recherche-action devra déterminer de manière plus détaillée la composition, le mandat, le fonctionnement de ces structures, et valider le dispositif lui-même.

En 2006 et 2007, le projet APCAN, en collaboration avec les ONG ARIDEL, KARKARA et le CSR/PGCA de Tanout, a mis en place au niveau des communes 15 observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et 51 systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAP/RU) (détails en annexe 7).

#### **2.4.1.1. Les Etudes de base**

Parmi les activités de base, plusieurs études ont été réalisées. La première, "Analyse et l'harmonisation des outils du dispositif actuel d'alerte précoce" a été réalisée en vue d'améliorer le fonctionnement du DNP/PGCA (résultat 1). Il s'agit ensuite de 2 autres études réalisées dans le but de mieux comprendre la problématique de l'insécurité alimentaire structurelle au niveau local (résultat 2). Ce sont :

- "Etat des lieux sur la vulnérabilité des ménages au niveau local" qui sert de référentiel de base. Trois thèmes y ont été développés, parmi lesquels l'on peut citer : (1) l'économie des ménages (2) l'évaluation de base de l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois et (3) l'état des lieux sur la vulnérabilité des femmes rurales dans les communes.
- "Enquêtes sur la dynamique de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire des ménages qui complètent la première étude et identifient un certain nombre de thématiques par zone, par niveau de vulnérabilité et autres critères. Deux thématiques ont été développées par des étudiants sous forme de rapports de stage. Il s'agit de : (1) Caractérisation de l'état de la vulnérabilité des populations locales à travers l'analyse des profils alimentaires des ménages dans le département de Tanout ; (2) Caractérisation et essai d'identification des causes profondes de la malnutrition et des pratiques alimentaires chez le jeune enfant dans le département de Madarounfa.

Ces études, dont l'appréciation est faite ci-dessous, feront l'objet de larges publications et diffusion afin que les causes profondes de la vulnérabilité et de la situation sanito-nutritionnelle de la zone d'intervention du projet soient bien connues au Niger.

#### **Analyse et harmonisation des outils du dispositif actuel d'alerte précoce**

Cette analyse fait un inventaire des outils d'alerte précoce, des outils de détermination des zones vulnérables et de ciblage des populations vulnérables au niveau de divers sources et en identifie les avantages et inconvénients. Elle propose un outil harmonisé et en précise la méthodologie, l'outil et l'estimation des populations vulnérables. Les fiches ainsi élaborées sont :

- Fiche d'identification des zones vulnérables à l'échelle communale ;
- Fiche de suivi permanent au niveau communal ;
- Fiche de suivi de la vulnérabilité au niveau SCAP/RU.

Seule la fiche de ciblage des populations vulnérables n'a pas encore été mise au point, car celle proposée n'est pas encore opérationnelle n'étant pas finalisée. Mais, selon le Centre AGRHYMET, la non adoption par le Niger des normes de consommation alimentaires proposées par CILSS en serait la principale cause de cet état de fait. A cet effet, selon toujours la même source ; il a été créé, par Arrêté de la Primature, un comité chargé de mettre en œuvre le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité des ménages et de réfléchir sur lesdites normes. Mais, les activités dudit comité auraient été gelées depuis la crise alimentaire

qu'a connue le Niger en 2005. Nous pensons cependant, que compte tenu de la valeur ajoutée qu'aurait apportée APCAN au dispositif en arrivant à cibler les populations vulnérables, quitte à utiliser les normes de consommation en vigueur au Niger.

Cela aurait au moins permis de vérifier et d'affiner la méthode de ciblage des populations vulnérables. Ainsi, il ne restera plus qu'à les appliquer, une fois les normes adoptées par le Niger.

### **Etat des lieux sur la vulnérabilité et l'insécurité des ménages au niveau local**

Cette analyse examine la vulnérabilité des ménages dans différentes zones agro-écologiques (zone agricole, zone agro-pastorale et zone pastorale). Dans chacune de ces zones, l'étude a couvert les trois volets suivants :

#### **Le Volet économie des ménages**

L'étude globale a concerné tous les trois départements de la zone d'intervention du projet APCAN et a couvert un échantillon représentatif de villages, des zones agro-écologiques, de ménages, d'enfants et de mères. L'étude sur l'économie des ménages, l'une des quatre études spécifiques réalisées dans le cadre de cette thématique, a eu comme objectif principal d'analyser les principales situations socio-économiques des ménages et de déterminer les causes majeures de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette étude, bien faite, a le mérite d'établir une typologie des ménages par zone agro-écologique (pastorale, agro-pastorale, agricole Nord et agricole Sud) selon leur degré de vulnérabilité, leur capacité d'ajustement face aux chocs et leurs caractéristiques socio-économiques. Cette typologie des ménages peut servir de cadre d'analyse pour les activités de recherche-action post-études de base. En effet, un échantillon de ménages selon la typologie déterminée devait faire l'objet d'un suivi au niveau de certains SCAP/RU pour mieux appréhender la dynamique de la situation de vulnérabilité de ces différents types de ménages.

#### **Evaluation de base de l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois**

Cette analyse fait le diagnostic de la situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois dans la zone d'intervention de APCAN. Il ressort que dans l'ensemble des départements la prévalence de la malnutrition chronique est supérieure au seuil de 40%. L'étude a conclu à une prévalence de la malnutrition globale dans les 3 départements d'intervention de APCAN avec une situation sanitaire préoccupante en matière d'hygiène/assainissement et de couverture vaccinale. L'étude a proposé des enquêtes dynamiques pour déterminer le caractère structurel et conjoncturel et les causes profondes des situations de malnutrition.

#### **La caractérisation et essai d'identification des causes profondes de la malnutrition et des pratiques alimentaires chez les jeunes enfants dans le département de Madarounfa**

Cette étude réalisée dans le but d'évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, a permis d'identifier les causes profondes de malnutrition et des pratiques alimentaires dans le département de Madarounfa. L'enquête a porté sur un échantillon de 458 enfants dans 25 villages au niveau des 5 communes rurales du département. Parmi les causes de malnutrition, l'étude a le mérite d'identifier: (1) le manque d'alimentation en quantité et en qualité (2) le manque de bonnes pratiques alimentaires (3) la vulnérabilité alimentaire des femmes et des enfants (4) l'inadéquation entre la production agricole et la forte densité de population (5) les multiples occupations des mères (6) la polygamie de la plupart des chefs de ménage (7) les maternités répétées (8) la pauvreté et les dépenses sociales.

**Tableau N°3 : Niveaux de réalisations du projet APCAN 2006-2007**

Résultats attendus du Projet	Activités prévues	Année de prévision		Niveaux de Réalisation		
		2006	2007	Totalement	Partiellement	Non réalisé
<b>Résultat1</b>	<b>Activité A1.1</b> : Analyse et harmonisation des outils du dispositif actuel d'alerte précoce	X	X	X		
	<b>Activité A1.2</b> :Renforcement des capacités des structures chargées de l'alerte précoce aux différents niveaux	X	X		X	
	<b>Activité A1.3</b> : Mise en place des observatoires sur le suivi de la vulnérabilité	X	X	X		
	<b>Activité A1.4</b> : Mise en place d'un mécanisme de concertation fonctionnel sur le suivi de la vulnérabilité (réseau d'acteurs à l'échelle nationale)	X	X			X
	<b>Activité A1.5</b> : Suivi et évaluation de la performance du nouveau dispositif SAP	X	X		X	
<b>Résultat2</b>	<b>Activité A2.1</b> : Etat des lieux sur la situation de vulnérabilité et l'insécurité alimentaire des ménages (aspects socio-économie, nutrition...)	X	X	X		
	<b>Activité A2.2</b> : Enquête sur la dynamique de la vulnérabilité des ménages		X		X	
	<b>Activité A2.3</b> : Edition et publication à grande échelle de l'étude sur la dynamique de vulnérabilité des ménages.					
<b>Résultat3</b>	<b>Activité A3.1</b> : Mise en place d'un dispositif de recherche action aux différents niveaux (du national au local)	X	X			X
	<b>Activité A3.2</b> : Mise en place des mécanismes locaux d'alerte précoce et phase test.	X	X		X	
	<b>Activité A3.3</b> Validation et Modélisation du dispositif		X			X
	<b>Activité A3.4</b> : Partage et diffusion de la méthodologie ateliers locaux et nationaux)					
<b>Total</b>		8	10 <sup>14</sup>	3	4	

<sup>14</sup> 8 activités sur les 10 ont été démarrées déjà en 2006. Il s'est agi en 2007 soit de la finalisation de l'activité, soit du démarrage d'une nouvelle sous-activité de l'activité principale

## Evaluation de base sur la vulnérabilité des femmes rurales

Cette étude a abordé les activités de production des femmes, les déterminants de leur vulnérabilité alimentaire et les modes d'appropriation et de gestion des stocks et des déficits alimentaires. Parmi les risques de vulnérabilité des femmes, l'étude a cité le veuvage, la pauvreté, la paupérisation, les maternités multiples, le poids des tâches domestiques et certaines pratiques sociales. L'étude a également eu le mérite d'aborder les réponses sociales face aux risques.

Il ressort de toutes ces études de cas une situation de déficit structurel vécu par la plupart des ménages ruraux, et particulièrement au niveau des couches les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants de 6 à 59 mois. Selon le document de projet, l'ensemble de ces études doit pouvoir fournir certaines variables pour la modélisation envisagée. Mais, il nous semble que cette préoccupation n'ait pas été bien perçue par les acteurs en charge de la modélisation, car l'on ne voit pas dans la pratique comment cette pré-étape de la modélisation va s'opérer. En effet, ce genre d'études de cas a concerné seulement un département, alors qu'il aurait dû s'étendre au même moment à toute la zone d'intervention du projet APCAN, et qu'une capitalisation des résultats de ces analyses devrait en principe précéder la modélisation afin de préciser le contenu et la forme du modèle.

## Enquêtes sur la dynamique de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire des ménages

### La vulnérabilité et les stratégies de survie des ménages

L'analyse sur les stratégies de vie a permis de mettre en évidence les principales stratégies mises en œuvre par les ménages en période de crise et en fonction de la cause de la crise. Pour faire face à l'imprévisibilité des variations de productions agricoles, diverses stratégies caractérisées par leur caractère saisonnier sont déployées et constituent des mécanismes de survie.

### Caractérisation de l'état de la vulnérabilité des populations à travers l'analyse des profils alimentaires des ménages

Cette étude réalisée dans le département de Tanout par un étudiant dans le cadre de son stage académique a touché l'aspect très important de la caractérisation de l'état de vulnérabilité des ménages par l'approche du profil alimentaire. Ainsi, l'étude a permis d'établir le profil alimentaire des différents ménages et d'identifier les causes sous-jacentes de la vulnérabilité de ces ménages. L'étude s'est beaucoup inspirée des résultats de l'étude antérieure sur l'état des lieux sur la vulnérabilité, ce qui est à mettre déjà à l'actif du projet.

En effet, c'est, entre autres, ce genre d'activités qui devait alimenter la recherche-action dont l'une des valeurs ajoutées serait d'affiner la connaissance de la dynamique de la vulnérabilité et des stratégies locales de réponse afin que le dispositif soit en mesure d'aider à prendre des décisions plus efficaces et plus ciblées. Le projet APCAN aurait à gagner si la recherche-action s'appuyait sur un échantillon représentatif de chaque zone agro-écologique identifiée. L'utilisation des étudiants est certes une très bonne chose, mais elle risque de ne pas être très adaptée à la situation compte tenu de l'urgence d'accélérer le processus itératif de recherche-action dans l'ensemble de la zone d'intervention et du temps restant dans la vie du projet.

C'est pourquoi, il faudra envisager d'autres alternatives en plus dans le cadre des activités de recherche-action pour la suite du projet.

#### **2.4.2. La pertinence et la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales**

Au regard de tous ses documents récents de politique et de stratégies nationales, la "**Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA)**" adoptée en août 2001, la **Stratégie de Développement Rural (SDR)** et la **Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)**<sup>15</sup> adoptées en 2002 et 2003 respectivement, l'Etat du Niger a fait de la sécurité alimentaire des populations, de la prévention et de l'atténuation des crises alimentaires et de l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des préoccupations majeures et des objectifs prioritaires de lutte contre la pauvreté. Face à cette situation d'insécurité alimentaire récurrente, la volonté de disposer d'un outil d'aide à la prise de décisions est clairement exprimée par les pouvoirs publics nigériens.

Aussi, le projet APCAN trouve sa pertinence et sa cohérence par rapport aux programmes prioritaires de la Stratégie de Développement Rural (SDR), notamment en son programme 9 "Réduction de la vulnérabilité des ménages" et son sous-programme 9.1 "Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles". Les enseignements tirés des différentes approches et interventions en matière de prévention et d'atténuation des crises alimentaires et au vu du processus de décentralisation en cours imposent au Système d'alerte précoce :

- de suivre désormais la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau communal ;
- de mettre en place des structures communales chargées spécifiquement du suivi de la vulnérabilité dans leurs entités décentralisées ;
- d'orienter clairement le dispositif vers la prévention et la gestion des crises.

APCAN s'inscrit également dans les préoccupations du DNP-GCA dans la mesure où ces objectifs s'inscrivent dans ceux du programme 2004-2006 entre la Communauté européenne et le Gouvernement du Niger et en particulier l'objectif visant le renforcement du DNP-GCA et des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. En effet, résoudre le problème de ciblage des populations et des villages réellement vulnérables s'avère indispensable pour une question d'efficacité dans les actions d'urgence et d'atténuation des crises. Cela n'est possible qu'à un niveau micro intégrant le niveau des communes et des villages. Ainsi, EGG et al (2006) ont recommandé dans leur étude sur le dispositif national durant la crise de 2004-2005 au Niger la désagrégation des analyses avec l'indice de vulnérabilité au niveau des communes et l'implication des représentants des communes et de communautés dans le réseau. Cette recommandation cadre parfaitement avec les objectifs poursuivis par APCAN.

---

<sup>15</sup> Devenue Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) depuis la révision intervenue en 2007.

### **2.4.3. L'efficience et l'efficacité du projet APCAN**

#### **2.4.3.1 L'analyse de la logique d'intervention et des stratégies**

##### **Choix des sites**

Comme pour tout projet, il est important de préciser les sites d'intervention et les groupes cibles et d'identifier les bénéficiaires directs et indirects des actions du projet. Il est de bon constater que dans le document du projet APCAN, tous ces aspects ont été très bien précisés. Cependant, par rapport aux trois départements devant être initialement couverts par APCAN, il faut relever que deux d'entre eux ont été changés. En effet, à l'issue de l'atelier de démarrage du projet APCAN tenu les 3 et 4 mars 2006, les participants ont retenu par consensus de nouveaux critères devant orienter le choix des départements d'intervention d'APCAN. Les nouveaux critères retenus pour ce faire sont : 1°) une zone purement agricole avec une forte densité humaine et une forte pression foncière, 2°) l'opportunité de replicabilité des travaux de APCAN dans les zones du SAP pour permettre une optimisation des ressources et couvrir plus de zones agro écologiques du pays.

Dans un souci de complémentarité et de synergie avec le SAP intervenant déjà dans six (6) autres départements, dont celui de Ouallam, il a été ainsi convenu de remplacer ce dernier par le département de Filingué (Tillabéry), et celui de Dakoro par le département de Madarounfa. Le département de Filingué a été retenu en tant que zone agropastorale ayant une diversité ethnique (haoussa, zarma, peulh et touareg) et la possibilité de prendre en compte les systèmes des dallols et les systèmes pastoraux. Quant au département de Madarounfa (Maradi), c'est une zone agricole caractérisée par une forte densité humaine, une forte pression foncière engendrant l'utilisation des terres marginales, un système de cultures beaucoup plus orienté vers les cultures de rente et par la persistance de tous les types de malnutrition.

Dans la logique du schéma de fonctionnement du dispositif test de APCAN, il a été prévu une grappe de villages par SCAP/RU en veillant que ces villages soient situés dans un rayon de 5 km. Mais la réalité sur le terrain a montré que certains villages sont très éloignés les uns des autres (rayon de plus de 5 km) et le nombre de villages par SCAP/RU semble être souvent démesuré (5-15 villages/SCAP). Il y va de soi et cela a été observé sur le terrain que le nombre de villages par SCAP/RU et leur éloignement influent beaucoup sur le fonctionnement du SCAP/RU, la régularité des réunions, la fiabilité de l'information sensée couvrir l'ensemble de l'espace concerné par le SCAP/RU. Dans la plupart des cas, le fonctionnement du SCAP/RU, notamment pour ce qui est de la collecte de l'information couvrant l'ensemble d'un SCAP/RU, n'est que très imprécise et trop globale laissant présager que seul le village d'ancrage du SCAP/RU est concerné. Les données sur lesquelles les analyses devraient porter sont peu représentatives des situations réelles des villages composant le SCAP/RU.

Dans la logique du projet, une fois que le dispositif élaboré et validé, il s'agit de l'expérimenter, de le modéliser et de procéder à son adoption à une grande échelle. Contrairement à cet esprit, l'unité de gestion du projet a tendance à étendre dans l'espace et précocement un dispositif non encore validé. Dans les 3 départements le souci est à couvrir l'ensemble de la commune de SCAP/RU en y créant de nouveaux et l'ensemble du département en y créant de nouveaux OSV. Un recentrage des activités du projet s'impose pour circonscrire l'expérimentation du dispositif après sa validation et l'heure n'étant pas à la

dispersion des efforts, mais à la concentration de ceux-ci sur des objectifs opérationnels bien clairs et précis.

### **Outils harmonisés**

En tant qu'instrument d'aide à la prise de décision, le dispositif doit normalement délivrer des informations utiles, fiables et en temps opportun. Après avoir inventorié et analysé les outils de collecte et d'information provenant de diverses sources intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le projet a procédé à l'harmonisation des outils en recourant en une analyse multicritères<sup>16</sup> (type, forces, faiblesses, complémentarité, doubles emplois, compatibilité, accessibilité, support...etc.). Quatre fiches harmonisées ont été testées par le projet à partir de 2007 : (1) la fiche d'identification des zones vulnérables à l'échelle locale (2) la fiche de suivi permanent des zones vulnérables (3) la fiche de collecte de données SCAP/RU (4) la fiche de ciblage des populations vulnérables remplie également par les CRS/PGCA et les OSV.

La fiche d'identification des zones vulnérables est en principe remplie une (1) fois l'an par les CRS/PGCA et les OSV et permet de calculer l'indice de vulnérabilité de la commune, en identifiant les zones de la commune devant faire l'objet de suivi permanent de la vulnérabilité. Les informations relatives à cette fiche sont sensées être saisies par le secrétaire sur une base de données au niveau du CSR/PGCA. Un ordinateur équipé des programmes SPSS et Excel est installé par le projet au niveau de chaque département. Le Point focal du CSR/PGCA doit assurer l'analyse de ces informations. Dans la pratique, il faut observer une sous utilisation de ces équipements et des bases de données avec comme conséquence peu ou pas d'analyses subséquentes devant déboucher sur un choix judicieux des communes vulnérables basé sur la note de vulnérabilité. Sur la base des constats faits dans les départements visités et des informations recueillies, le point focal du département de Filingué semble faire les analyses<sup>17</sup> en matière d'analyse. Il est également important de souligner que les analyses issues du traitement de données lorsqu'elles sont faites, sont acheminées à l'unité S/E de APCAN et non au CC/SAP. En principe, seules les zones jugées vulnérables font l'objet de suivi permanent.

La fiche de suivi permanent des zones vulnérables est remplie 1 fois par mois par les OSV qui doivent les acheminer au CRS/PGCA. A ce dernier niveau, est également remplie la fiche de suivi permanent du SAP. Ainsi 2 fiches de suivi permanent (APCAN et SAP) transitent par le CSR/PGCA et cette situation pourrait apparaître comme un double emploi chargeant encore plus ce maillon déjà assez occupé. Dans le cadre du contenu, la liste des indicateurs devant faire l'objet de suivi décrit effectivement l'état de vulnérabilité de la commune mais certaines appréciations de l'évolution de ces indicateurs pourraient prêter à confusion. En effet, il n'est pas évident de pouvoir saisir les tendances de ces indicateurs sur le court, moyen et long terme si un seuil n'est pas identifié pour préciser à partir de quel niveau une situation est améliorée, stable ou dégradée (ou en hausse, stable ou en baisse). L'indicateur relatif à la variation de stock pose un sérieux problème d'estimation des stocks paysans et commerciaux. De même, l'indicateur de la situation sanitaire et nutritionnelle ne peut pas apprécier par exemple le pourcentage (%) d'enfants ayant un poids inférieur à 80% au poids attendu par la taille sans une seule réelle mesure anthropométrique, ne serait ce que le périmètre brachial.

---

<sup>16</sup> Cf. au Document de base du projet

<sup>17</sup> Il faudra préciser que nous n'avons pas pu visiter Tanout, et consulter la base de données qui s'y trouve.

De façon générale, une approche permettant un minimum d'investigation au niveau de la commune pourrait donner une certaine valeur ajoutée par rapport à la fiabilité de l'analyse des fiches de suivi de la vulnérabilité.

La fiche de collecte de données SCAP/RU constitue l'une des importantes innovations de APCAN en matière de collecte de données par et pour la base communautaire et pour le niveau communal. Elle est remplie 2 fois par mois par le comité mis en place à cet effet par SCAP/RU et avec l'appui du Secrétaire du SCAP/RU, souvent le seul lettré du comité. Une fois validée par l'Assemblée générale des populations présentes, la fiche SCAP/RU remplie est transmise à l'OSV pour information et prise de décisions en cas d'urgence<sup>18</sup>.

Si dans sa forme, la fiche n'appelle pas d'observation, dans le fonds cette fiche ne saurait capturer les informations provenant de tous les villages qui constituent le SCAP/RU. En effet, aucune donnée, fut-elle statistique ou qualitative n'est collectée et transcrite par village pour permettre de faire une synthèse fiable des indicateurs au niveau d'un SCAP/RU. Dans la plupart des cas, ce sont les assemblées générales qui à ce niveau permettent d'approcher cette information de synthèse sur les indicateurs SCAP/RU. Or, les assemblées générales ne regroupent généralement que la seule population du village d'ancrage du SCAP/RU.

De façon générale, il n'existe donc pas de base statistique pour collecter des données fiables au niveau des communes et des SCAP/RU. De surcroît, ces données d'ordre qualitatif ne permettent pas une appréciation fiable de la dynamique des situations observées.

### **Stratégie basée sur le bénévolat**

Le bénévolat est l'une des stratégies retenues par le projet dans les soucis de pérennisation. Aussi bien au niveau des OSV que des SCAP/RU, cette stratégie a montré ses limites. Mais c'est surtout au niveau des SCAP/RU que le problème se pose avec acuité. En effet, sur le terrain, au fil du temps, un relâchement de certains membres du comité est constaté avec leurs absences répétées aux réunions. Selon les membres des SCAP/RU, assister à une réunion engendre un manque à gagner individuellement ou collectivement pour le village surtout que les interventions APCAN ne sont pas assorties d'action de développement. Les membres du SCAP/RU attendent toujours des réponses par rapport aux situations d'urgence exprimées dans leurs fiches. Cette situation risque à la longue de démotiver les membres du comité et compromettre le dispositif au niveau communautaire de base, en désactivant le processus de remontée de l'information du niveau le plus bas au plus haut.

En plus des contraintes liées au bénévolat, au niveau des SCAP/RU visités, il y a aussi un certain nombre de difficultés qui méritent d'être également solutionnées par le projet. Il s'agit:

- du problème de remplissage des fiches, surtout la compréhension et la transcription des concepts en français dans la langue des membres ;
- l'appropriation limitée de l'outil méthodologique au niveau de certains SCAP/RU (cas de Dan Mallam à Dan Issa). Ceci est certainement dû à l'insuffisance de l'encadrement dispensé ;

---

<sup>18</sup> Se référer à la note élaborée par le projet et qui sert de "guide" sur les modalités de fonctionnement des SCAP/RU



- des problèmes dans la transmission à temps des fiches SCAP/RU aux OSV. Un fonds n'étant pas prévu à cet effet, le comité est tenu de saisir toute opportunité qui s'offre à lui de façon aléatoire, des fois à leurs frais. Ainsi pour palier cette contrainte, le comité de Tchidafawa, dans la commune de Gabi ; a créé sa propre caisse alimentée par ses membres, à hauteur de 50 nairas/réunion/membre (environ 200 FCFA). C'est avec ce fonds qu'il subvient au frais de transmission de leurs fiches et à bien d'autres dépenses. C'est un exemple qui mérite d'être étudié dans l'optique de la recherche des voies et moyens de pérennisation des SCAP/RU.

Malgré ces insuffisances, surmontables à la limite, nous avons rencontré des membres du comité, voire des populations qui ont adhéré au dispositif APCAN. En effet, les éléments très positifs suivants sont à relever :

- un intérêt et un enthousiasme marqués pour l'approche APCAN. Les populations ont apprécié le renforcement de leurs capacités d'anticipation par rapport aux crises de diverses natures. Ceci se manifeste par la régularité des réunions par quinzaine en dépit de certaines contraintes et surtout malgré le manque de réponses appropriées ;
- dans tous les SCAP/RU visités, la parité hommes/femmes est scrupuleusement respectée au sein des comités.

Au niveau des OSV, la situation était identique, il y a seulement peu de temps. Mais, depuis quelques mois la situation s'est beaucoup améliorée grâce à la prise en charge par le projet, à travers les ONG partenaires, de certains frais de fonctionnement des OSV (pause-café, carburant, frais de déplacement, fournitures, gratification de certains points focaux). Ces appuis couvrent l'organisation des réunions des OSV et des CSR/PGCA. D'après les uns et les autres, cet appui est une source de motivation des différents membres, et une épine tirée des pieds des Maires, Présidents des OSV, soucieux d'assurer l'assiduité des membres de l'OSV aux réunions mensuelles.

Les entretiens avec certains membres des OSV visités nous ont relevé la volonté unanime affichée par ces acteurs de conserver vaille que vaille cet outil de gestion communale, qu'est l'observatoire de suivi de la vulnérabilité, mis à leur disposition par le projet APCAN. En effet, grâce au dispositif APCAN, les communes disposent ainsi :

- d'un outil d'identification de zones vulnérables au niveau de leur communes respectives ;
- d'un outil de suivi permanent des zones vulnérables et des groupes vulnérables.

Les OSV visités fonctionnent et produisent régulièrement les fiches de synthèses sur le suivi permanent des zones vulnérables de leur commune respective. Ces fiches de synthèse sont transmises au CSR/PGCA pour analyse. Jusqu'à notre passage tout s'est déroulé comme convenu.

Comme leçons apprises sur les SCAP/RU et les OSV, nous relevons que :

- l'approche APCAN est favorablement accueillie par l'ensemble des acteurs locaux au niveau des communautés de base et des communes ;
- le système d'alerte précoce intégrant les niveaux local et communal tel qu'il fonctionne nous pousse à déduire qu'un tel système est effectivement possible et peut être viable. ;

- un tel système peut atteindre très vite ses limites s'il est basé sur le bénévolat dans l'absolu. Même s'il y a le bénévolat, il faut des mesures d'accompagnement endogène ou exogène pour susciter la motivation des acteurs ;
- le dispositif APCAN dans ses composantes SCAP/RU et OSV est en mesure d'apporter des réponses locales aux situations d'alerte identifiées par les acteurs ;
- il n'y a pas de productions analytiques conséquentes devant déboucher sur l'identification des réponses appropriées par niveau considéré ;
- il y a une grande disparité dans le nombre de villages par SCAP/RU, et ce nombre est souvent démesuré au niveau de certains SCAP/RU
- il y a une certaine propension à vouloir couvrir toute la commune en créant de nouveaux SCAP/RU et à couvrir toutes les communes d'un département donné en créant de nouveau OSV, alors que le dispositif APCAN est en phase test et qu'il reste à être d'abord validé.

## **Le partenariat**

Le partenariat, l'un des axes stratégiques d'intervention du projet APCAN, est diversifié, multi institutionnel et multi dimensionnel. En effet, le projet, pour sa mise en œuvre, a voulu impliquer toutes les structures, les institutions, les organisations de la société civile (OSC), les communes et les communautés locales, tous des acteurs intéressés par la problématique de la prévention et la gestion des crises alimentaires. Pour ce faire, le projet APCAN a eu à signer avec un bon nombre d'entre eux un "Protocole d'accord de partenariat" sous-tendus par des "Contrats de partenariat" et leurs avenants. Il s'agit des partenaires suivants :

**La CC/SAP** est l'un des principaux bénéficiaires des futurs acquis du projet APCAN. De façon imagée, la CC/SAP peut techniquement être considérée comme le principal *'maître d'œuvre'*<sup>19</sup> du projet APCAN, en tant que bras technique du DNP-GCA. Dans le document de projet, il est clairement mentionné que la CC/SAP devrait être étroitement associée à tout le processus de mise en œuvre du projet et ce du niveau national jusqu'aux niveaux régional et sous-régional à travers les démembrements du DNP-GCA. Mais force est de constater que dans la phase opérationnelle, la CC/SAP n'y est pas et ne s'y est pas aussi pleinement impliquée, alors que dans le document de projet, il a été fait mention à plusieurs reprises de l'implication de la CC/SAP dans cette phase opératoire<sup>20</sup>.

En effet, comme constaté, le schéma théorique de la remontée des fiches du dispositif APCAN du niveau local au niveau central (SAP) n'est pas respecté. La CC/SAP est très timidement impliquée dans la mise en œuvre du projet, dans la mesure où elle ne reçoit pas les fiches du dispositif APCAN et n'exploite point les informations issues des fiches de suivi permanent des 15 communes de la zone d'intervention APCAN, *a fortiori*, les informations issues des SCAP/RU.

Cette situation nous semble regrettable, dans la mesure où la CC/SAP, le bras technique du DNP-GCA en matière de suivi de la vulnérabilité et de SAP, a obligation de suivre régulièrement et de près le dispositif APCAN dans sa phase opérationnelle, conformément aux principes de base de la collaboration : vision commune, engagement réciproque et veille permanente sur le processus itératif pour apporter chaque fois que de besoin les correctifs

---

<sup>19</sup> Selon le Larousse, le maître d'œuvre c'est le responsable de l'organisation et de la réalisation d'un vaste ouvrage. C'est également la personne ou l'organisme qui dirige un chantier du bâtiment après avoir exécuté les plans de l'ouvrage.

<sup>20</sup> cf. document de projet : page 14, activité 3.3 ; page 15, chap. 1.8 section a page 16 § 3 ; page 17 § 2)

nécessaires. Cela s'avère indispensable pour justement apprécier de façon objective la performance de l'outil méthodologique, le bon fonctionnement du dispositif et la valeur ajoutée de celui-ci par rapport au dispositif SAP en termes de pertinence et de fiabilité des informations tirées.

Tout ceci devra être vu sous l'angle du processus itératif d'internalisation et de capitalisation par la CC/SAP du dispositif APCAN en vue de son éventuelle appropriation en cas de succès probants. En effet, nous pensons que pour les besoins de la cause, la CC/SAP devait non seulement recevoir les fiches du dispositif APCAN, mais elle devait également leur faire un traitement spécial en les analysant pour s'assurer si l'on peut tirer des informations fiables et pertinentes d'alerte précoce au niveau communal et si elles permettent d'identifier les ménages ou populations réellement vulnérables. Nous ne pensons pas qu'il faille attendre la validation du dispositif ou la fin du projet pour savoir si l'outil est performant ou pas. Le projet APCAN étant un projet pilote, le travail itératif doit être permanent et soutenu par tous les principaux acteurs, chacun dans sa sphère de compétence. Et la CC/SAP a un grand rôle à jouer dans ce processus qui est en aval de la recherche-action, dont les principaux acteurs sont les partenaires scientifiques et l'équipe technique du projet.

Nous déplorons qu'il n'y ait pas eu de façon formelle une sorte de protocole d'accord entre la CC/SAP et le projet pour définir le cahier de charges de chaque partie et de préciser de façon détaillée les obligations de chacun des partenaires, l'un vis à vis de l'autre dans la mise en œuvre du projet.

Comme leçons apprises sur la participation de la CC/SAP dans les activités de APCAN, nous pouvons mettre en exergue les points suivants :

- le schéma théorique de la remontée des informations du dispositif APCAN n'est pas respecté sur le plan pratique. Des SCAP/RU jusqu'au CSR/PGCA, ce schéma est respecté, mais la rupture intervient à partir du CSR/PGCA qui ne transmet rien au CR/PGCA. Ce qui est transmis au niveau central à Niamey est plutôt destiné à la CC/APCAN et non à la CC/SAP. Aucune explication tangible sur les raisons de cet état de fait ne nous a été fournie par aucun des acteurs concernés (CSR/PGCA, CC/APCAN et CC/SAP). Pour la CC/SAP, le fait que le projet APCAN soit en phase test semble être la raison. La conséquence directe de cette situation c'est le manque de productions analytiques à partir des données et informations collectées dans le cadre du dispositif APCAN.
- les relations fonctionnelles CC/SAP et CC/APCAN nous paraissent assez cloisonnées et semblent être réduites aux simples aspects administratifs (correspondances ou coups de fils pour convoquer les réunions et ateliers, annonces des missions du projet à l'intérieur, transmission de certaines notes de synthèse, etc...). Ce cloisonnement, qui ne crée pas une réelle synergie entre les deux structures, semble être préjudiciable aux relations fonctionnelles sur le plan technique.
- pas de protocole d'accord formel entre la CC/SAP et le projet qui précise les tâches et les obligations pour chacune d'entre elles dans la mise en œuvre du projet.
- le processus d'internalisation et de capitalisation du dispositif APCAN par la CC/SAP nous semble très timide voire inexistant au vu des constats faits plus haut.

## **La CCA**

Comme sa sœur jumelle du DNP-GCA, la CCA est le bras technique de ce dernier en termes de gestion des crises alimentaires. Au niveau central, elle fait partie des bénéficiaires finaux du dispositif APCAN. Pour cette structure, le dispositif APCAN est un mécanisme pour non seulement mieux cibler les ménages réellement vulnérables, mais également pour renforcer les capacités des communes à s'impliquer dans la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Pour l'instant la CCA n'a pas encore fait recours aux informations issues du dispositif APCAN. Cette situation s'explique aisément, dans la mesure où la CC/SAP n'exploite pas en amont les données et informations générées par ce dispositif. Compte tenu de cette situation, il ne nous est pas possible d'apprécier le rôle qu'aurait pu jouer la CCA en termes de sa capacité de réponses d'urgences face aux crises dépassant les capacités des autres niveaux d'intervention (commune, département, région).

## **Les Partenaires scientifiques**

Le Centre régional AGRHYMET (CRA) et le Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture (CRESA) sont les partenaires scientifiques du projet APCAN, étant respectivement le N°1 et le N°2. Le projet APCAN, à travers CARE international Niger, a signé un protocole d'accord de partenariat avec chacun d'entre eux en mai 2006 jusqu'en fin décembre 2009. Des contrats de partenariat avec des avenants subséquents (3 avenants) ont été signés par le projet avec chacun de ces partenaires. Ces documents déterminent ce qui est attendu de chacune des parties.

Compte tenu de l'expertise riche et confirmée en matière de recherche-action, de sécurité alimentaire et de modélisation des systèmes et organisation des bases de données dont regorge chacun de ces partenaires scientifiques, nous estimons pertinent le choix de ceux-ci. Leur intégration dans le dispositif APCAN est normalement porteuse d'une valeur ajoutée certaine, et cela s'est traduit par la mise à disposition du projet d'outils harmonisés de suivi de la vulnérabilité, d'études de base assez fournies sur la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages.

Ainsi, conformément aux clauses du contrat de partenariat (N°006/NER/075/06) et de son avenant N°2, le CRESA, est le chef de file de la mise en place d'un dispositif de recherche-action aux différents niveaux en partenariat avec le CRA. En confiant cet aspect au CRESA, l'on a certainement voulu éviter que le CRA qui élabore les outils soit juge et partie. Ce dernier est, quant à lui, chef de file du volet modélisation du dispositif, qui est en fait la phase ultime de cette recherche-action (cf. document de projet, p14, activité 3.3).

De par les missions à eux confiées, leur intégration dans le système d'alerte communautaire, grâce à la recherche-action basée sur une démarche participative et itérative, devait permettre de rendre plus fiable et efficace le dispositif de la vulnérabilité au niveau local. Par rapport aux cahiers de charge respectifs des partenaires scientifiques, leur participation dans l'étape de conception des outils du dispositif APCAN, dans le renforcement des capacités des acteurs et dans celle de la mise en œuvre du projet, a été unanimement reconnue efficace par les acteurs les plus avisés.

Les outils élaborés et les différentes études réalisées et validées ont permis de mettre le dispositif APCAN en marche et de le rendre fonctionnel sur le terrain. En effet, dans les trois départements touchés par le projet, les SCAP/RU et les OSV mis en place fonctionnent dans

leur ensemble malgré quelques difficultés inhérentes à tout système d'information surtout s'il implique des acteurs pas souvent bien rodés dans le domaine. En plus, l'AGRHYMET et le CRESA ont régulièrement participé aux réunions et activités de suivi du projet.

Cependant, dans les étapes de suivi et évaluation et de capitalisation, l'apport des partenaires scientifiques n'est pas encore très apparent. Ils ont été très peu impliqués dans la recherche-action sur le terrain (peu de missions de terrain pour suivre l'application du dispositif, l'adaptation des outils, l'appropriation etc...). AGRHYMET et CRESA ont donc très peu suivi l'expérimentation du dispositif sur le terrain devant déboucher sur la validation du dispositif et la modélisation. Les conditions de cette modélisation ne sont pas toutes réunies<sup>21</sup> et les TDR pour en cerner les contours n'ont pas été encore élaborés. Dans tous les cas beaucoup de choses restent encore à parfaire avant l'étape de modélisation. Il faudra procéder à : (1) la validation du dispositif. Cela suppose que l'essentiel des difficultés de son appropriation soit levé (2) la capitalisation des études menées en vue de l'identification des variables à retenir pour la modélisation, (3) finalisation des TDR<sup>22</sup> pour circonscrire les différentes étapes de la modélisation, (4) au choix et au recrutement d'un consultant expert en modélisation, (5) la mise en route du processus de modélisation.

Le retard dans l'effectivité du dispositif de recherche-action sur le terrain et le retard observé dans le démarrage du processus de modélisation du dispositif<sup>23</sup> en sont certainement pour quelque chose. En effet, au niveau des partenaires scientifiques, nous relevons ce qui suit :

- faible valeur ajoutée de la recherche-action sur le terrain concernant l'adaptation des outils au contexte communautaire ;
- absence d'un cadre de collaboration itérative et rapprochée de la recherche action sur le terrain ;
- beaucoup à faire encore pour la validation du cadre méthodologique en vue de la modélisation
- du retard non justifié dans la mise en œuvre du dispositif de recherche-action.

Comme leçons apprises, nous relevons ce qui suit :

- les partenaires scientifiques sont et peuvent être d'un grand apport pour la fiabilité du dispositif APCAN à travers la recherche-action prévue ;
- le fait que les objectifs spécifiques de cette recherche-action n'aient été clairement définis constitue de notre point de vue une insuffisance dans la mise en œuvre de la recherche-action. En effet, il nous semble que les différents partenaires n'ont pas la même vision par rapport à ce volet. Pour notre part, sans prétendre avoir la bonne vision et sans que cela ne soit exhaustif, nous nous permettons d'avancer ces quelques pistes d'activités (de simple à complexe) pour cette recherche-action :
  - Quelle serait la taille recommandée d'un SCAP/RU selon les caractéristiques agro-écologiques ? ;
  - Quelles seraient les missions et les modalités de fonctionnement des comités des SCAP/RU et des OSV et CSR/PGCA, CC/SAP dans le traitement des données du dispositif APCAN ? ;

---

<sup>21</sup> Le départ de l'expert d'AGRHYMET en modélisation en serait la raison de ce retard.

<sup>22</sup> Nous avons été informés que le CRA a remis les TDR à l'équipe du projet. Mais, nous n'avons pas pris connaissance de ces TDR

<sup>23</sup> Selon les informations en notre possession, les TDR seraient au stade de finalisation par le CRA et la CC/APCAN

- la validation de l’outil pour le ciblage des ménages vulnérables ;
- par rapport aux enquêtes sur la dynamique de la vulnérabilité des ménages, l’aspect dynamique est l’un des mots clés pour orienter la recherche-action. Sur la base des informations tirées des études sur l’état des lieux sur la vulnérabilité et relative à la typologie des ménages et aux caractéristiques des groupes cibles les plus vulnérables, déterminer pour l’ensemble de la zone d’intervention de APCAN un échantillon représentatif de ménages à suivre sur plusieurs cycles pour mieux appréhender la dynamique de la vulnérabilité et dégager les tendances par type de ménages et par zone agro-écologique. Les études thématiques auraient pu être vues sous cet angle et se répéter sur plusieurs cycles sur le même échantillon.

### **Les ONG partenaires**

Le projet APCAN a établi des protocoles d’accord pour un partenariat avec l’ONG KARKARA en avril 2007 et l’ONG ARIDEL en mai 2007 avec des contrats annuels de partenariat. Les deux ONG sont chargées :

- de la mise en place des SCAP/RU ;
- du renforcement des capacités des membres des SCAP/RU et des OSV dans le remplissage des fiches de suivi de la vulnérabilité ;
- de l’appui au fonctionnement des structures du dispositif APCAN en assurant le suivi et l’encadrement des acteurs chargés de la collecte et du traitement des informations du dispositif APCAN.

L’ONG KARKARA a la charge du département de Filingué, et l’ONG ARIDEL de celui de Madarounfa. Le choix de ces deux ONG nous semble bien pertinent car il est basé sur le fait que ce sont des ONG qui ont une expérience en matière d’intervention en milieu rural, en général, et une bonne connaissance de leur zone respective dans la mesure où KARKARA est implantée dans la commune du Tagazar et ARIDEL dans quelques communes du département de Madarounfa.

Depuis la prise d’effet des contrats de partenariat qui lient chacune des ces deux ONG au projet APCAN, KARKARA et ARIDEL ont réellement participé à toutes les activités de renforcement de capacités des acteurs locaux (SCAP/RU, OSV et CSR/PGCA). Elles se sont acquittées de leurs tâches avec plus ou moins satisfaction car nous avons constaté que certains comités des SCAP/RU ont encore des difficultés dans le remplissage des fiches de suivi de la vulnérabilité (collecte, analyse et rapportage des informations). Dans ces SCAP/RU les membres du comité ont exprimé leurs besoins de renforcement de capacités, surtout dans le remplissage de la fiche de suivi et l’analyse de l’information.

Ces ONG, selon ce que nous avons perçu sur le terrain, se limitent strictement à leur compréhension de ce partenariat, c’est à dire le renforcement des capacités, et rien d’autre. En effet, nous n’avons pas senti que KARKARA et ARIDEL, en tant qu’ONG de développement, aient eu à utiliser les informations tirées des fiches du dispositif APCAN pour initier des actions tendant à apporter des réponses aux questions préoccupantes identifiées dans les communes ou SCAP/RU dont elles ont la charge.

Pour leur fonctionnement dans le cadre de ce partenariat avec APCAN, les deux ONG se plaignent surtout de la lenteur du projet dans les décaissements à temps des fonds, malgré la

périodicité trimestrielle convenue entre les parties dans le contrat de partenariat. Toutes les deux ONG ont ainsi déploré qu'elles n'aient toujours pas perçu au mois de juin 2008 le 4<sup>ème</sup> trimestre 2007-2008 (février-mars-avril 2008) malgré la fourniture des justificatifs des fonds antérieurement perçus. Il en est de même pour le décaissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2008-2009 (mai-juin-juillet 2008)<sup>24</sup>.

Quant à savoir dans quelle mesure l'approche d'accompagnement des OSC peut-elle assurer la durabilité des actions par les services techniques du dispositif, nous pensons que cela est possible surtout avec les services techniques déconcentrés au niveau des communes. Mais, cela suppose que les OSC fassent bien le transfert de compétences et que cette approche soit soutenue par des actions d'accompagnement (de développement) au bénéfice du collectif. En effet, la durabilité de tout système d'alerte précoce sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle impliquant les communautés de base dépendra surtout de sa capacité à apporter des réponses concrètes. C'est pourquoi, il y a nécessité de créer au niveau communautaire et communal la complémentarité entre un dispositif d'alerte précoce et des actions de développement.

Signalons qu'à Tanout, c'est le CSR/PGCA qui joue le même rôle que les ONG KARKARA et ARIDEL. N'ayant pas échangé avec les différents acteurs *in situ*, il nous est objectivement difficile d'apprécier la qualité du travail fourni par cette structure dans l'encadrement des acteurs locaux.

Comme leçons apprises au niveau du fonctionnement des ONG partenaires, nous relevons que :

- les ONG partenaires contribuent au renforcement des capacités du dispositif à la base à travers les acteurs locaux, surtout ceux du niveau des communes et des SCAP/RU ;
- il y a du retard dans le décaissement à temps des fonds, ce qui peut compromettre les activités des ONG partenaires et des autres partenaires dans la même situation ;
- les ONG partenaires agissent plutôt en prestataires de services qu'en partenaires techniques complémentaires.

#### **2.4.3.2. L'analyse du montage institutionnel**

Le montage institutionnel du projet a été conçu pour garantir une bonne remontée de l'information de la base (collectivités) au sommet (CC/SAP, CCA) en vue d'un bon ciblage des communautés vulnérables par ces derniers. Il s'agit dans la logique du projet APCAN de rompre le cloisonnement existant entre ces collectivités décentralisées nouvellement créées et les autres maillons du DNP/PGCA (CR/PGCA, CSR/PGCA, CC/SAP, CCA). Il s'agit également de réduire ce cloisonnement entre le DNP/PGCA et les autres partenaires<sup>25</sup> sur le terrain y compris les partenaires scientifiques dont les expériences devront être mises à profit pour alimenter le dispositif national. Les partenaires scientifiques (AGRHYMET, CRESA, S/E APCAN) doivent s'assurer de la fonctionnalité des structures communautaires et communales d'alerte précoce par le biais de la recherche-action. Pour un bon pilotage, un comité technique a été créé afin de s'assurer de la qualité des services et de l'amélioration de la synergie entre partenaires. Un tel montage institutionnel est parti pour bien fonctionner si seulement certaines insuffisances décelées ne constituent à nos yeux des sources d'un

---

<sup>24</sup> Même lors de la séance de débriefing, le représentant de l'ONG KARKARA a encore déploré cette situation.

<sup>25</sup> PAM; UNICEF; CRS; HKI; AQUADEV; GOAL; AFRICARE...etc.

mauvais fonctionnement. Parmi celles-ci, l'on peut citer : (1) le non-respect du schéma de remontée de l'information initialement conçu (2) la sous estimation de leurs rôles au niveau de certains acteurs<sup>26</sup> du dispositif, (3) l'absence de synergie avec les autres parties prenantes (4) peu de partage et de diffusion de l'information autour du réseau d'acteurs clés.

### **Le schéma de remontée de l'information du dispositif APCAN**

Dans ce schéma, qui va du niveau micro jusqu'au niveau macro, il est prévu une démarche itérative entre chacun des deux maillons voisins, dans un souci de vérification et de validation par le niveau supérieur des informations fournies par le niveau inférieur. Il est également retenu la remontée de l'information dans le sens inverse dans le cas de réponses d'urgences. Dans la pratique, ce schéma n'est que partiellement respecté dans le dispositif APCAN. En effet, la rupture de la chaîne de remontée de l'information intervient à partir du maillon CSR/PGCA.

Ainsi, l'information provenant des SCAP/RU est transmise à l'OSV qui la transmet à son tour après validation au CSR/PGCA. Le CSR/PGCA devait en principe analyser les fiches des SCAP/RU de chaque commune. Mais, sans analyse, le CSR/PGCA transmet directement les fiches comme telles au projet APCAN. Le même schéma est suivi s'agissant de la fiche APCAN de suivi permanent des zones vulnérables au niveau des communes ainsi que leur synthèse. Ainsi, les fiches remplies au niveau des SCAP/RU et des OSV ne sont pas acheminées directement au niveau des CR/PGCA et au CC/SAP, mais elles sont plutôt directement acheminées à APCAN. C'est APCAN qui les achemine au CC/SAP, qui ne les a jamais exploitées.

### **Schéma théorique de remontée de l'information**

**SCAP/RU? OSV? CSR? CR? CC/SAP? CCA**

Schéma pratique de remontée de l'information :

**SCAP/RU? OSV? CSR.....CR.....CC/SAP.....CCA**

**?**

**CC/SAP**

### **Le Comité technique du projet APCAN (CT)**

Prévu dans le document de projet, le Comité Technique (CT) du projet APCAN est un organe qui devait y fonctionner *in fine* comme un système d'évaluation annuelle interne. Présidé par la CC/SAP, le CT devait se réunir une fois par an pour faire la revue des activités du projet et la programmation des activités comme le partage du rapport d'activité et l'élaboration du Devis programme. Tous les partenaires de l'alerte précoce y seraient associés à cette réunion. Créé ainsi auprès du Directeur de Cabinet du Premier Ministre par décision N°000021/PM/CC/SAP en date du 14/8/2006, le CT a eu, de par ce texte, des attributions qui

---

<sup>26</sup> Partenaires scientifiques (CRESA, AGRHYMET), Comité Technique, CC/SAP et démembrés, Equipe APCAN



font de lui un organe d'évaluation technique et scientifique et de validation des produits provisoires et élaborés du projet. Le CT est également un organe de pilotage et d'orientation du projet conformément aux politiques nationales en vigueur et au document contractuel du projet. Le comité est composé de 17 membres tous désignés *intuiti personae* pour leur expérience et expertise en matière de suivi de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle.

C'est certainement au vu de ces attributions que, le comité technique, lors de sa première réunion du 31 août 2006 a retenu le principe de quatre réunions ordinaires par an, soit une par trimestre (Comité Technique APCAN, 2006). A cette réunion, 14 membres sur 17 y ont pris part. Mais, à la deuxième réunion, déjà, tenue le 19 avril 2007, seuls 07 membres y ont assisté (Comité Technique APCAN<sup>1</sup>, 2007). Et c'est au cours de cette rencontre, que le comité technique a décidé de ramener sa périodicité de réunions ordinaires à deux par an, la première pour valider les programmes de travail du projet, et la seconde, pour évaluer l'exécution des activités programmées. La troisième réunion du CT tenue le 07 juin 2007, une réunion extraordinaire celle-là, a vu la participation de sept membres seulement sur les 17 (Comité Technique APCAN<sup>2</sup>, 2007).

De sa création en 2006 à fin 2007, le CT s'est réuni deux fois en sessions ordinaires et une fois en réunion extraordinaire. A l'exception de la toute première réunion, les deux autres se sont tenues sans le quorum. Nous pensons que le CT aurait dû se réunir davantage pour jouer pleinement et efficacement le rôle qui lui est dévolu dans la programmation, le suivi et l'évaluation des activités du projet APCAN pour un pilotage efficace. Il a fallu attendre plus de 12 mois pour convoquer la troisième réunion ordinaire du CT, tenue le 06 mai. Ici aussi force est de déplorer la faible participation des membres titulaires, 05 seulement sur les 17. Cependant, relevons que l'ordre de jour de cette réunion a comporté plusieurs points qui sont conformes aux attributions du CT, ce qui est une très bonne chose de notre point de vue. Cette réunion, tout en déplorant la léthargie du CT, a retenu les échéances suivantes pour les prochaines réunions du CT : première semaine de décembre 2008 et première semaine de mars 2009 (Comité Technique/APCAN, 2008). Nous pensons pour notre part, que l'échéance de décembre 2008 est très loin compte tenu des importants problèmes constatés dans le fonctionnement du projet APCAN auxquels des solutions immédiates doivent être apportées.

Comme leçons tirées, nous disons que le CT n'a vraisemblablement pas joué un rôle assez important de pilotage en vue de valider les initiatives et en décliner les futures orientations. Les réunions du CT ont été irrégulières avec un niveau de participation de ses membres relativement faible. Certains membres rencontrés nous ont expliqué leur absence aux dites réunions du fait de la non planification à l'avance des réunions, et surtout pour des problèmes de transmission du courrier. Certains membres ont ainsi évoqué le fait que les avis de réunions aient transité d'abord par leur administration centrale (ministère de tutelle par exemple) avant de leur parvenir, ils n'ont été informés que le lendemain de la réunion ou le jour même.

### **L'équipe du projet APCAN**

Comme prévu dans le document de projet, l'équipe du projet est composée de quatre agents dont trois cadres supérieurs chargés du volet technique. L'équipe a été mise en place suffisamment à temps. Nous pensons que le profil de chacun d'eux est conforme au profil recherché par le projet. Les attributions de chacun des postes sont claires et précises dans le descriptif de chaque poste. Ce trio a un rôle important de coordination, de création de synergie, de suivi et évaluation et de recherche-action à jouer dans le cadre du

fonctionnement du dispositif. Nous pensons que les attributions des uns et des autres sont aussi claires et précises dans chacun des contrats de travail. Le projet APCAN est un projet institutionnel dont tout le staff est basé à Niamey mais qui exige une grande mobilisation d'acteurs aussi bien au niveau central que décentralisé.

Le staff de APCAN est assez éloigné de la zone d'intervention du projet, alors que les assistants techniques doivent consacrer 40 à 50% de leur temps de travail aux activités de terrain. Vu les distances à parcourir<sup>27</sup>, cette exigence nous semble difficilement réalisable de façon efficace. Cet éloignement constitue à nos yeux une contrainte pour un suivi rapproché et efficace des activités sur le terrain. C'est pourquoi, nous pensons que des relais APCAN doivent être envisagés, là où c'est possible, avec le personnel CARE basé dans ses différents bureaux et sous bureaux<sup>28</sup>.

### **Décaissements et Justifications des fonds:**

Conformément aux règles convenues entre le projet APCAN et ses partenaires, les décaissements des fonds sont trimestriels. Donc en principe quatre (4) décaissements sont prévus par exercice budgétaire. Après le tout premier décaissement, sur la base d'activités arrêtées d'accord parties, les décaissements suivants sont liés à la justification des fonds antérieurs alloués.

Toutes deux parties reconnaissent que les décaissements des fonds accusent souvent des retards. S'agissant des causes de ces retards, elles sont différentes, voire divergentes, selon l'interlocuteur. En effet, selon les partenaires du projet APCAN, le retard de décaissement des fonds est imputable aux procédures et normes comptables en vigueur à CARE, car leurs justificatifs sont fournis toujours à temps. Les partenaires comme KARKARA et ARIDEL, jusqu'au jour du debriefing le 04 juillet 2008, attendaient toujours les décaissements de leurs 4<sup>èmes</sup> tranches du 1<sup>er</sup> contrat ainsi que leur 1<sup>ère</sup> tranche du 2<sup>ème</sup> contrat, bien que selon eux tous leurs documents aient été déposés à temps.

Pour les services financiers de CARE, c'est tout à fait le contraire. Selon eux, les retards de décaissement sont justement dus par la faute des partenaires, car ils ont du mal à respecter les procédures et normes comptables de CARE. Ainsi, les justificatifs, même s'ils sont fournis à temps, comportent souvent assez d'erreurs, d'où le rejet de certaines pièces justificatives. C'est le processus de rejet de ces pièces et leur correction qui prend souvent du temps, engendrant du coup les retards dans les décaissements.

D'une manière générale, tout en appréciant très positivement le fait que les opérations d'avances soient bien traitées (TDR et budget toujours joints), il est également reproché à l'ensemble des partenaires contractants du projet APCAN, le manque de relevés bancaires et de l'état de réconciliation bancaire dans les différents rapports financiers. Au niveau de l'unité de gestion du projet, l'on a constaté aussi que le projet APCAN n'effectue pas toujours le traitement approprié des pièces justificatives avant leur envoi à la comptabilité de CARE (erreur ou manque de codification budgétaire). Cette situation serait due en partie au fait que CARE n'ait pas fait une mise à niveau des chargés des services financiers des partenaires du projet APCAN sur les procédures financières en vigueur.

---

<sup>27</sup> Tanout est plus de 1.000 kms de la base du projet, certains SCAP/RU de Madarounfa à plus de 700 kms.

<sup>28</sup> Lors du debriefing, certains Responsables de CARE, tout en approuvant l'idée, ont évoqué les difficultés de sa mise en œuvre car toutes les tentatives dans ce sens ont toutes échoué.

Au vu de ces constats, certaines dispositions méritent d'être prises pour améliorer la célérité dans le décaissement des fonds et dans leurs justifications. Il s'agit notamment de :

- la familiarisation des chargés des services financiers des partenaires du projet APCAN aux procédures financières et comptables en vigueur à CARE (achats, justificatifs, décaissements etc...);
- de décentraliser au mieux les activités financières d'achats et de décaissement de APCAN pour les rapprocher des bureaux régionaux ou sous-régionaux de CARE.

### **Absence de synergie**

La présence de plusieurs acteurs de développement au niveau communal et départemental constitue un atout à exploiter par APCAN dans le cadre de la recherche d'une complémentarité quant à la façon dont il faut approcher et aider les communautés grâce à la présence de certaines ONG et institutions intervenant dans la même zone. Il ne nous a pas semblé évident que APCAN ait encore tiré profit de cette complémentarité potentielle. Sans être exhaustif, les cas de AQUADEV, GOAL et le projet MYAP du consortium CARE/CRS/HKI dans le département de Tanout, de AFRICARE dans le département de Filingué sont assez illustratifs de ce manque de synergie et de complémentarité entre le projet APCAN et d'autres projets de développement intervenant dans la même zone.

En essayant d'impliquer les communautés rurales, APCAN pourrait essayer d'associer à leurs activités de suivi de la vulnérabilité et d'alerte précoce celles des autres partenaires de terrain. Par exemple, l'ONG AQUADEV mène des activités dans les mêmes communes de Tanout que le projet APCAN, dont un système d'information sur la sécurité alimentaire et la pauvreté (SISAP). C'est le cas de l'ONG GOAL, qui fait la réhabilitation des puits non fonctionnels dans la région de Zinder et AFRICARE qui intervient dans les mêmes villages de la commune d'Abala que le projet APCAN. L'intérêt de cette démarche est de susciter une certaine motivation collective au niveau des SCAP/RU pour les activités de APCAN, surtout que la motivation du départ nous semble s'éteindre sur le terrain avec le temps, à cause du système de bénévolat et le manque de réponses d'urgences à leurs préoccupations majeures.

### **Peu de partage et de diffusion de l'information**

Le partage et la diffusion de l'information avec célérité auprès des acteurs sont gage de réussite pour tout système d'alerte précoce. Et c'est le cas pour le projet APCAN. Lors de nos rencontres sur le terrain, beaucoup d'acteurs concernés par la prévention et la gestion des crises alimentaires, tout en reconnaissant avoir été largement associés aux activités de mise en route du projet APCAN (atelier de validation, formation, activités de sensibilisation), ont déploré le fait qu'ils ne soient pas informés des activités en cours et des produits visibles d'APCAN. Pour certains, APCAN semble travailler en toute autonomie et seule vers l'atteinte de ses objectifs. Le redéploiement du réseau d'acteurs clés semble opportun et même indispensable pour lever la contrainte de visibilité des produits d'APCAN.

Il ressort de cette analyse, que le montage institutionnel est satisfaisant et cohérent dans son ensemble, mais des contraintes au meilleur fonctionnement du montage institutionnel doivent être levées au préalable et sont relatives au respect de la chaîne d'information, à la sous-estimation par certains acteurs de leurs rôles, à la création d'une meilleure synergie entre les acteurs et à un meilleur partage de l'information.

### 3. Conclusions générales et Recommandations

#### 3.1. Conclusions générales

Le dispositif APCAN est devenu effectivement opérationnel dans toute la zone d'intervention du projet en 2007, avec le suivi de la vulnérabilité aux niveaux communal et communautaire. Ainsi, sur la douzaine d'activités prévues dans le cadre du projet, dix d'entre elles ont été mises en œuvre dans le cadre des devis programmes 2006 et 2007. L'analyse des niveaux bruts de réalisation de cette dizaine d'activités laisse entrevoir que seules 3 d'entre elles ont été totalement réalisées contre 4 qui l'ont été partiellement. Trois (3) autres activités, dont le dispositif de recherche-action, n'ont par contre pas eu un début de réalisation

En 2006 et 2007, le projet APCAN, en collaboration avec les ONG ARIDEL, KARKARA et le CSR/PGCA de Tanout, a mis en place au niveau des communes 15 observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et 51 systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAP/RU). Malgré des insuffisances, surmontables à la limite, nous avons rencontré des membres du comité, voire des populations qui ont adhéré au dispositif APCAN. Ainsi, à l'issue de notre mission, malgré les limites annoncées, les leçons apprises par l'équipe d'évaluation à mi-parcours se résument comme suit :

1. un intérêt et un enthousiasme marqués pour l'approche APCAN. Les membres des comités SCAP/RU et des OSV ont apprécié le renforcement de leurs capacités d'anticipation par rapport aux crises de diverses natures. Ceci se manifeste par la régularité des réunions par quinzaine des SCAP/RU en dépit de certaines contraintes et surtout malgré le manque de réponses appropriées et celle des réunions mensuelles des OSV ;
2. dans tous les SCAP/RU visités, la parité hommes/femmes est scrupuleusement respectée au sein des comités.
3. il y a une certaine propension du projet APCAN à vouloir couvrir toute la commune en créant de nouveau SCAP/RU et à couvrir toutes les communes d'un département donné en créant de nouveau OSV, alors que le dispositif APCAN est en phase test et qu'il reste à être d'abord validé.
4. le schéma théorique de la remontée des informations du dispositif APCAN n'est pas respecté sur le plan pratique. Des SCAP/RU jusqu'au CSR/PGCA, ce schéma est respecté, mais la rupture intervient à partir du CSR/PGCA qui ne transmet rien au CR/PGCA et ce qu'il transmet au niveau central à Niamey, est plutôt destiné à la CC/APCAN qu'à la CC/SAP, qui ne semble pas être destinataire. Aucune explication tangible sur les raisons de cet état de fait ne nous a été fournie par aucun des acteurs concernés (CSR/PGCA, CC/APCAN et CC/SAP). Pour la CC/SAP, le fait que le projet APCAN soit en phase test semble être la raison. La conséquence directe de cette situation c'est le manque de productions analytiques à partir des données et informations collectées dans le cadre du dispositif APCAN.
5. les relations fonctionnelles CC/SAP et CC/APCAN nous paraissent assez cloisonnées et semblent être réduites aux simples aspects administratifs (correspondances ou coups de fils pour convoquer les réunions et ateliers, annonces des missions du projet à l'intérieur, transmission de certaines notes de synthèse, etc...). Ce cloisonnement, qui ne crée pas une réelle synergie entre les deux structures, semble être préjudiciable aux relations fonctionnelles sur le plan technique.
6. pas de protocole d'accord formel entre la CC/SAP et le projet qui précise les tâches et les obligations pour chacune d'entre elles dans la mise en œuvre du projet.

7. le processus d'internalisation et de capitalisation du dispositif APCAN par la CC/SAP nous semble très timide voire inexistant au vu des constats faits plus haut.
8. les partenaires scientifiques sont et peuvent être d'un grand apport pour la fiabilité du dispositif APCAN à travers la recherche-action prévue ;
9. le fait que les objectifs spécifiques de cette recherche-action n'aient été clairement définis constitue de notre point de vue une insuffisance dans la mise en œuvre de la recherche-action. En effet, il nous semble que les différents partenaires n'ont pas la même vision par rapport à ce volet
10. les ONG partenaires contribuent au renforcement des capacités du dispositif à la base à travers les acteurs locaux, surtout ceux du niveau des communes et des SCAP/RU ;
11. il y a du retard dans le décaissement à temps des fonds, ce qui peut compromettre les activités des ONG partenaires et des autres partenaires dans la même situation ;
12. les ONG partenaires agissent plutôt en prestataires de services qu'en partenaires techniques complémentaires.
13. le CT n'a vraisemblablement pas assez joué son rôle, en tant qu'organe d'évaluation technique et scientifique et de validation des produits du projet et en tant qu'organe de pilotage et d'orientations.

En conclusion générale, nous disons que de tous les trois résultats attendus, le projet APCAN est en retard dans la mise en œuvre du résultat 3. Par conséquent, durant le reste du temps du projet, la nécessité d'un recentrage des activités s'impose en mettant davantage l'accent sur la recherche-action afin d'avoir tous les éléments de validation de l'outil. Mais, compte tenu du temps qui reste pour la fin du projet, un peu moins de 18 mois, et compte tenu du temps minimum pour une recherche-action efficace qui doit aboutir à la validation et la modélisation du dispositif APCAN (2 campagnes agricoles), nous pensons qu'il y a nécessité d'envisager une prolongation du projet pour permettre à celui-ci de réaliser le résultat N°3, dont la réalisation satisfaisante permettrait d'atteindre sans aucun doute l'objectif spécifique du projet.

### **3.2. Les recommandations**

Sur la base de ce qui précède en termes d'analyses et de leçons apprises dans le fonctionnement du dispositif APCAN, nous faisons les recommandations suivantes :

#### **Au Coordonnateur APCAN**

- 1. au lieu de créer de nouveaux SCAP/RU dans le souci de couvrir une commune, il serait mieux indiqué d'éclater les SCAP/RU démesurés en plusieurs autres SCAP/RU*
- 2. d'accompagner la volonté des communes de pérenniser le dispositif en les aidant à disposer de leurs propres statistiques de base*
- 3. de trouver les voies et moyens pour multiplier les contacts formels et informels de lui vers son homologue de la CC/SAP en ayant l'initiative de ces rencontres et sollicitations afin d'amener la CC/SAP à s'impliquer davantage dans le dispositif APCAN*
- 4. de prendre toutes les mesures pour systématiser la remontée des informations du dispositif APCAN en respectant le schéma arrêté.*
- 5. de prendre les dispositions nécessaires dans la zone d'intervention du projet APCAN pour atténuer l'impact négatif plausible du bénévolat sur le fonctionnement du dispositif en formalisant les relations du projet avec les autres partenaires (ONG &*

*Projets) en vue de motiver les acteurs à la base grâce à des actions de développement initiées par ces partenaires dans le cadre de la complémentarité inter projets.*

- 6. de prendre les dispositions nécessaires pour systématiser à chaque niveau l'analyse des données collectées en vue de donner une situation fiable et d'y identifier les réponses appropriées*
- 7. de renforcer les capacités techniques d'analyse des données et de traitement de l'information au niveau du département*
- 8. de déployer des efforts supplémentaires pour mettre en place, animer et rendre fonctionnel le réseau d'acteurs clés de suivi de la vulnérabilité tel que défini dans le document de projet.*
- 9. de créer les conditions d'un partenariat entre le projet APCAN et les autres projets de CARE dans sa zone d'intervention en vue d'appuyer l'équipe du projet APCAN dans la supervision rapprochée des activités de terrain.*

#### **Au Coordonnateur CC/SAP :**

- 10. de prendre toutes les mesures possibles d'internalisation du dispositif APCAN en impliquant de façon plus affirmée la CC/SAP dans la phase opérationnelle du projet. Le CC/SAP doit pour ce faire s'intéresser de près au traitement et à l'analyse des données et des informations fournies par le dispositif APCAN en vue d'une appréciation objective de l'intégration des communes et des communautés dans le dispositif.*

#### **Aux Coordonnateurs SAP et APCAN :**

- 11. de prendre toutes les dispositions idoines pour formellement définir et préciser les tâches et obligations de chacune des deux parties dans le souci de rendre plus formelles les relations fonctionnelles entre la CC/SAP et la CC/APCAN. Cette formalisation pourra se faire dans le cadre d'un protocole d'accord.*

#### **Au Coordonnateur APCAN et ONG :**

- 12. d'accompagner les acteurs locaux avec des actions de développement pour atténuer l'impact négatif plausible du bénévolat sur le fonctionnement du dispositif.*

#### **Aux partenaires scientifiques et Coordonnateur APCAN :**

- 13. de développer pour la suite du projet davantage la synergie entre l'Assistant technique S&E de APCAN, les partenaires scientifiques et les autres acteurs pour accélérer l'effectivité du processus de recherche-action sur le terrain et en se focalisant sur des thèmes majeurs précis afin d'affiner le dispositif et de le valider.*

#### **Par rapport au Comité Technique.:**

- 14. au Président du CT de convoquer très rapidement avec l'appui de la CC/APCAN une réunion extraordinaire de cet organe en vue de dégager les voies et moyens de redynamisation à brève échéance du CT pour le rendre plus opérationnel conformément aux missions à lui dévolues par l'acte le créant.*

15. *au Président du CT et à la CC/APCAN d'envoyer désormais les avis de réunions directement aux membres du CT avec ampliations à leur tutelle si cela s'avèrerait nécessaire.*

**Au Comité Technique, CARE-Niger et CARE Danemark :**

16. *d'entreprendre un plaidoyer Pro Domo auprès de qui de droit pour la prolongation d'un an du projet APCAN après décembre 2009 pour lui permettre de mettre en place le processus d'une recherche-action efficace devant aboutir à la validation et à la modélisation du dispositif APCAN.*

## Documents consultés

- Abdallah Samba, (non daté), "Analyse et harmonisation des outils d'alerte précoce : Proposition d'un outil harmonisé et consolidé d'alerte précoce, d'identification des zones à risque et de ciblage des populations vulnérables, rapport de synthèse)", CARE/APCAN.
- Aissata Saley, (2008), Pré-évaluation des réalisations du projet APCAN (rapport de mission), CARE/APCAN.
- Allakasso B., A. Balla et A. Alhassane, (2006), "La mise en place des structures communales de suivi de la vulnérabilité dans les départements de Tanout, Madarounfa et Filingué", Rapport conjoint de mission. CARE/APCAN.
- Azara Mallam Sully, Abdallah Samba, (non daté) "Analyse et harmonisation des outils d'alerte précoce. Proposition d'un outil harmonisé et consolidé d'alerte précoce, d'identification des zones à risque et de ciblage des populations vulnérables, rapport final), CARE/APCAN.
- Azara Mallam Sully, Adam Toudou, Abdallah Samba, (non daté), "Ciblage des populations vulnérables (Guide et questionnaires)", CARE/APCAN.
- Balla Abdourahmane, (2007), "Etat des lieux sur la vulnérabilité des ménages au niveau local, Volet évaluation de base de l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois dans les départements de Filingué, Madarounfa et Tanout" (version définitive), CARE/APCAN.
- Balla Abdourahmane, Dan-Guiwa Abdou, Koré Harouna, Yamba Boubacar, (non daté), "Etat des lieux sur la vulnérabilité des ménages au niveau local" (Synthèse et version définitive), CARE/APCAN.
- Bangana Ibrahim, Assoumane Samaila, (non daté), "Etude sur la définition d'un programme de renforcement des capacités des acteurs du DNP/CGA", CARE/APCAN.
- CARE/APCAN<sup>1</sup>, (2006), "Protocole et Contrat de partenariat + Avenants entre CARE et CRESA"
- CARE/APCAN<sup>2</sup>, (2006), " Protocole et Contrat de partenariat + Avenants entre CARE et AGRHYMET"
- CARE/APCAN<sup>3</sup>, (2006), "Devis Programme N°1, janvier 2006- décembre 2006"
- CARE/APCAN<sup>1</sup>, (2007), Protocole de partenariat entre CARE et Département de Filingué"
- CARE/APCAN<sup>2</sup>, (2007), Protocole de partenariat entre CARE et Département de Madarounfa"
- CARE/APCAN<sup>3</sup>, (2007), Protocole de partenariat entre CARE et Département de Tanout"
- CARE/APCAN<sup>4</sup>, (2007), Protocole et Contrat de partenariat entre CARE et ONG ARIDEL"
- CARE/APCAN<sup>5</sup>, (2007), Protocole et Contrat de partenariat entre CARE et ONG KARKARA
- CARE/APCAN<sup>6</sup>, (2007), Protocole et Contrat de partenariat entre CARE et CSR/PGCA de Tanout"
- CARE/APCAN<sup>7</sup>, (2007), Protocole et Contrat de partenariat entre CARE et ONG JEDEL "
- CARE/APCAN<sup>8</sup>, (2007), "Devis Programme N°1, janvier 2006- décembre 2007"
- CARE/APCAN, (non daté), "Document de système de Suivi et évaluation du projet APCAN"
- CARE/APCAN, (2008), "Evaluation interne du fonctionnement du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger (DNP/CGA) dans les sites tests du projet APCAN" (draft)
- CARE Niger, (2007), "Rapport intermédiaire 2006 du projet APCAN. CE/DCE, Projet : Appui au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger, Contrat FOOD/2005/110397"



CE/DCE/Niger, CARE Danmark, (non daté), "Projet Appui au dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires au Niger, APCAN". Contrat FOOD/2005/110397.

Comité Technique APCAN, (2006), "Compte rendu de la réunion du 31 août 2006".

Comité Technique APCAN<sup>1</sup>, (2007), Compte rendu de la réunion du 19 avril 2007".

Comité Technique APCAN<sup>2</sup>, (2007), Compte rendu de la réunion extraordinaire du 07/06".

Comité Technique/APCAN, (2008), Compte rendu de la réunion du 06 mai 2008".

Dan-Guiwa Abdou, Bakalmale Adamou, (2007), "Etat des lieux sur la vulnérabilité des ménages au niveau local (volet la vulnérabilité et les stratégies de survie des ménages au niveau des départements de Filingué, Madarounfa et Tanout", CARE Niger.

Gillain, Jacques., José Alberto, Prunello et Samba. Ly, (1992), "Système d'information et d'alerte rapide pour le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle du Niger". NER/87/020. Rapport de la mission d'évaluation.

Koré Harouna, (2007), "Etat des lieux sur la vulnérabilité des ménages au niveau local, volet économie des ménages", CARE Niger.

Midou Bawa Youssifi, (2007), "Guide d'utilisation des bases de données: indices de vulnérabilité des différentes communes ; suivi permanent des zones vulnérables", CARE Niger.

Moussa Moumouni, (2008), "Caractérisation et essai d'identification des causes profondes de la malnutrition et des pratiques alimentaires chez le jeune enfant dans le département de Madarounfa (Mémoire de fin d'étude en DESS), CARE Niger.

Niger, (2000), "Stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire pour le Niger"

Niger<sup>1</sup>, (2002), "Décret N°2002-222/PM du 03 Septembre 2002, portant création d'un Comité national de prévention et de gestion des crises alimentaires (CNP-GCA) et fixant sa mission", Polycopie.

Niger<sup>2</sup>, (2002), "Décret N°2002-223/PM du 03 Septembre 2002, déterminant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Comité national de prévention et de gestion des crises alimentaires (CNP-GCA) et fixant sa mission", Polycopie.

Niger<sup>3</sup>, (2002), "Arrêté N°0069/PM du 03 Septembre 2002, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule Crises Alimentaires" (CCA), Polycopie.

Niger<sup>4</sup>, (2002), "Arrêté N°0070/PM du 03 Septembre 2002, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce" (CC/SAP), Polycopie.

Niger<sup>5</sup> (2002), "Stratégie de réduction de la pauvreté". SRP complète, préparée par le Gouvernement du Niger.

Niger, (2003), "Stratégie de développement rural".

Niger, (2005), "Accord-cadre entre l'Etat du Niger et les Donateurs relatif au renforcement du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires", Polycopie.

Niger/PM/CC/SAP, 2006, "Décision N°000021/PM/CC/SAP du 14/8/2006, portant création d'un Comité Technique du Projet d'Appui au Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger, APCAN"

Rabo Abdoul Aziz, 2008, "Caractérisation de l'Etat de la vulnérabilité des populations locales à travers l'analyse des profils alimentaires des ménages (rapport de stage), CARE Niger.

Rigo Sani, 2006, Mission d'information et de prise de contact dans les communes d'intervention de APCAN (département de Filingué, Madarounfa et Tanout).

Rigo Sani et Akambo Aboubacar, 2007, "La mise en place des observatoires de suivi de la vulnérabilité dans huit communes de la zone d'intervention" (rapport de mission).

Saïdou OUA et Abdourahmane BALLA, (2007), "Mise en place de cadres de concertation

fonctionnels sur le suivi de la vulnérabilité dans les départements de Madarounfa, Tanout et Filingué", Rapport de mission  
Yamba Boubacar, (2007), "Etat des lieux sur la vulnérabilité des femmes rurales dans les Communes des départements de Filingué, Madarounfa et Tanout", CARE Niger.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Termes de références de la consultation



REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER  
MINISTRE



SYSTEME D'ALERTE PRECOCE  
(SAP)



COMMISSION EUROPEENNE



CARE International au Niger  
CARE DANMARK

PROJET : Appui au dispositif national de Prévention et de gestion des Crises Alimentaires au Niger (APCAN)

*APCAN NER 075*

### **TDR POUR L'EVALUATION A MI-PAROURS DU PROJET APCAN**

*Préparé par*

BAOUA Issoufou  
Chef de Projet APCAN Ner075 Niamey

*Approuvé & finalisé par*

Peter WRIGHT  
CTP CARE-Niger et CARE-  
Danmark

#### Contacts clés :

M. Zakari Madougou, Directeur Adjoint chargé des Programmes, Care Niamey, [zmadougou@careniger.ne](mailto:zmadougou@careniger.ne)  
Peter Wright, Conseiller Technique de CDK, [pwright@careniger.ne](mailto:pwright@careniger.ne);  
DJIMRAOU Aboubacar, Coordinateur de programme PROGRES [adjimraou@careniger.ne](mailto:adjimraou@careniger.ne)  
Idrissa Amadou, Coordonnateur CASE, [iamadou@careniger.ne](mailto:iamadou@careniger.ne)  
Hamani Harouna, Coordonnateur du SAP tél : 20.72.32.75  
Bakari Saidou, Coordonnateur de la CCA, tél : 20.72.35.78  
BAOUA Issoufou [bissoufou@careniger.ne](mailto:bissoufou@careniger.ne) ou [ci-niger@careniger.ne](mailto:ci-niger@careniger.ne)  
Care Niamey BP: 10155, Tel: (227) 75-45-56/ 75-45-54  
Abdalah Samba, Centre AGRHYMET, 20.31.51.81, [A.Samba@agrhy.net](mailto:A.Samba@agrhy.net)  
Balla Abdourahmane, CRESA, 20.31.59.42, [goga@refer.ne](mailto:goga@refer.ne)



Centre Regional  
AGRHYMET (CRA)



Centre Régional d'Enseignement  
Spécialisé en Agriculture  
(CRESA)

## **1. Informations générales :**

Demandeur: Projet APCAN NER 075

Objet : Evaluation à mi-parcours du projet

Durée de l'activité : 25 jours

Démarrage de l'activité : 25 mars 2008

Fin de l'activité : 20 avril 2008

Financement : Projet APCAN

Conduite opérationnelle : Deux consultants

Supervision de l'évaluation: Zakari Madougou, ACD/Programme ; Peter Wright, Conseiller Technique du Programme PROGRES<sup>29</sup>; Mahamadou Ali, C/DIRC<sup>30</sup> ; Idrissa Amadou, CASE<sup>31</sup>, Djimraou Aboubacar, Coordinateur du Programme PROGRES ; Baoua Issoufou, Chef de projet.

## **2. Contexte et justification :**

Le Niger a connu une crise alimentaire grave en 2005, qui a été engendrée par les pertes de productions provoquées par les ennemis des cultures et l'insuffisance de pluies. Ceci a entraîné un déficit céréalier et fourrager très important dans tout le pays.

La gestion des situations alimentaires est assurée au Niger par le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA<sup>32</sup>). C'est le cadre formel de prévention et de gestion de crises à travers :

- le Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CNP-GCA) ;
- la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) chargée de la collecte ; du traitement et de l'analyse des données et de la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la Cellule Crises Alimentaires (CCA) chargée de mettre en œuvre les actions d'atténuation sur le terrain ;
- les comités régionaux et sous régionaux de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.

La gestion de la crise alimentaire 2004/2005 a montré les limites de la performance du dispositif entraînant un faible lien entre les informations délivrées et la prise de décision au niveau politique. Il est donc important de revoir la méthodologie utilisée par la CC/SAP pour la réadapter au contexte actuel – et notamment celui de la communalisation - en améliorant les outils du dispositif national pour prendre en compte les insuffisances suivantes constatées:

- faible prise en compte des spécificités des aspects pastoraux ;
- faible prise en compte de la dimension du suivi de la malnutrition ;
- insuffisance de coordination des actions d'atténuation sur le terrain ;
- non implication des communautés de base et des élus locaux dans le dispositif.

Pour apporter un appui au bon fonctionnement du DNP-GCA, l'Union Européenne a lancé un avis d'appel à proposition sur la ligne ONG-SA<sup>33</sup> pour améliorer la méthodologie d'alerte

---

<sup>29</sup> Programme de Gestion des Ressources Naturelles et de renforcement des capacités de la société civile

<sup>30</sup> Coordonnateur de Développement Institutionnel et de Renforcement des Capacités de la Société Civile

<sup>31</sup> Coordonnateur Apprentissage et suivi évaluation

<sup>32</sup> Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires

<sup>33</sup> Organisation Non Gouvernementale – Sécurité Alimentaire

précoce. C'est dans ce contexte que CARE DANEMARK a fait la proposition et obtenu le financement de cette Action pour une durée de 4 ans (1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2009).

Après deux ans de mise en oeuvre, il s'agit de faire le point par des personnes ressources ayant des compétences avérées en matière d'évaluation des projets institutionnels afin de dégager la pertinence, l'efficacité et la durabilité de l'action.

### **3. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation :**

Conformément au document contractuel, le projet APCAN<sup>34</sup> (2006-2009) doit planifier une évaluation à mi-parcours. Cette évaluation devait logiquement avoir lieu à la fin de l'année 2007, mais pour des raisons de conflit de calendrier des différents intervenants, elle a été reportée en mars 2008.

#### **3.1 Objectifs de l'évaluation mi-parcours :**

Cette évaluation a pour objectifs :

- Analyser la pertinence et la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales (SDR, SRP<sup>35</sup>) et au DNP-GCA,
- efficacité de la stratégie dans la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs;
- Analyser la logique d'intervention, le montage institutionnel, la structure, le fonctionnement et le management du projet ;
- Analyser la pertinence et l'efficacité du montage partenarial
- Mesurer les effets (changements) du projet sur les bénéficiaires.

#### **3.2 Résultats attendus de l'évaluation :**

Les résultats attendus du projet sont :

- La pertinence, la cohérence et l'efficacité du projet sont analysées ;
- La logique d'intervention, les stratégies, le montage institutionnel, le fonctionnement et le management du projet sont analysés ;
- des recommandations opérationnelles pertinentes sont formulées pour la suite du projet ;
- Les premières leçons apprises sont tirées et partagées avec tous les partenaires ;
- Un rapport de consultation est rédigé avec des propositions concrètes pour recadrer et ajuster les activités du projet pour les deux années restantes.

### **4. Questions-clés :**

#### **4.1. Mise en œuvre du projet**

- Pertinence, cohérence, logique d'intervention ;
- Efficacité ;
- Effets/changements ;
- Durabilité ;
- Apprentissage (capitalisation, diffusion) visibilité, connaissance du projet ;
- Innovation.

---

<sup>34</sup> Appui au dispositif national de prévention et de gestion des Crises Alimentaires au Niger

<sup>35</sup> stratégie de développement rural et stratégie de Réduction de la pauvreté

## 4.2. Axes stratégiques :

Les axes stratégiques d'intervention du projet sont le montage institutionnel, le partenariat, l'approche programme, la vulnérabilité des ménages.

### 4.2.1. Le montage institutionnel

Le montage du projet est-il adapté aux conditions actuelles de mise en oeuvre? Contribue-t-il à l'impact et à la durabilité des acquis du projet? Dans quelle mesure le montage institutionnel du projet contribue-t-il au renforcement du dispositif en prenant en compte les niveaux communal et communautaire? Comment les OSV<sup>36</sup> mis en place par le projet favorisent-ils le suivi de la vulnérabilité au sein des conseils communaux? Les SCAP/RU<sup>37</sup> permettent-elles une meilleure lisibilité des communes dans un contexte de dispersion des communautés dans l'espace (surtout en zone pastorale)? Quel est le niveau d'implication des autres partenaires du projet (ONG nationales et internationales) dans le suivi de la vulnérabilité et l'alerte précoce au niveau local? Quelle est la pertinence des SCAP-RU par rapport au dispositif actuel du SAP? Quelles sont les mesures prises par le projet et par les structures mises en place pour la pérennisation des acquis du projet? Quel est le niveau d'acceptation du système d'alerte basé sur le volontariat au sein des SCAP-RU et des OSV? Quel est l'avenir du système d'alerte communautaire basé sur le volontariat? Quelles sont les limites des systèmes SCAP-RU et OSV?

### 4.2.2. Le partenariat

Quelle est la pertinence du choix des partenaires scientifiques et des OSC<sup>38</sup>? Ces partenaires participent-ils réellement et efficacement à toutes les étapes de la vie du projet (conception, mise en oeuvre, suivi et évaluation, capitalisation)? Le renforcement des capacités financières des partenaires permet-il un véritable partage des risques et des responsabilités?

L'approche de partenariat contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs du projet? Comment cette approche apporte-t-elle une valeur ajoutée à la qualité de l'intervention et aux activités du projet? Est-ce qu'elle permet à terme la pérennisation des acquis de l'Action? Les OSC partenaires contribuent-elles au renforcement des capacités du dispositif à la base? Comment les acteurs sont impliqués dans le suivi de la vulnérabilité? L'implication des partenaires scientifiques (recherche action) a-t-elle contribué à un meilleur suivi de la vulnérabilité au niveau local? Quelle est la pertinence de l'intégration des partenaires scientifiques dans le système d'alerte communautaire et comment est-ce que ce partenariat est-il apprécié par les différents acteurs?

Quel est le niveau d'implication de la CC/SAP et de la CCA dans la mise en oeuvre des activités? Y-a-t-il un processus d'internalisation et de capitalisation du processus APCAN au niveau de la CC/SAP et de la CCA? En quoi le projet est-il pertinent pour ces deux bénéficiaires?

Les principes de base du partenariat (vision commune, engagement, reconnaissance des droits, risques et bénéfices partagés) contribuent-ils à l'impact et à la durabilité des actions

---

<sup>36</sup> Observatoire de Suivi de Vulnérabilité

<sup>37</sup> Structure Communautaire d'Alerte Précoce et de réponses aux Urgences

<sup>38</sup> Organisation de la Société Civile

d'appui au dispositif national? Dans quelle mesure l'approche d'accompagnement des OSC peut-elle assurer la durabilité des actions par les services techniques du dispositif? Dans quelle mesure l'intervention du projet a apporté un changement sur le fonctionnement des structures déconcentrées du DNP-GCA?

Est-ce qu'il y a eu une harmonisation des outils d'alerte précoce avec les différents acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? Est-ce la démarche du projet permet une réelle responsabilisation des élus locaux pour un meilleur fonctionnement du dispositif au niveau déconcentré ? Quel est le niveau d'appropriation des outils par les élus et les services techniques dans le cadre du suivi de la vulnérabilité ?

#### 4.2.3. L'approche programme

Comment APCAN s'insère-t-il dans une approche programme avec les partenaires et les bénéficiaires ? Quelle est la pertinence de la démarche d'intégration des OSV dans le dispositif actuel du SAP<sup>39</sup> ? La démarche du projet permet-elle de renforcer et de partager le processus continu d'apprentissage, de capitalisation avec les partenaires du dispositif? Le projet a-t-il amorcé le processus de capitalisation des acquis en matière de génération d'information sur l'alerte précoce et la vulnérabilité (production et diffusion des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle)? Quel est le niveau de connaissance du projet par les autres intervenants au Niger et en particulier dans la zone du projet?

#### 4.2.4. La vulnérabilité des ménages

Comment est-ce que le projet a contribué à renforcer les capacités locales des ménages en alerte, en matière de diagnostic, de qualité de l'information et de réponses aux urgences ? Quel a été l'appui du projet à la connaissance des causes profondes de la vulnérabilité (conjoncturelle et structurelle) des communautés ? Cette approche permet-elle d'adresser les causes profondes de la vulnérabilité, de permettre aux décideurs locaux et du niveau supérieur de générer des informations fiables en matière d'alerte précoce?

La démarche mise en œuvre par le projet peut-elle permettre la prise en charge rapide et appropriée par les niveaux supérieurs des crises qui dépassent les capacités des communautés locales ?

Quelles sont les améliorations apportées à la gouvernance locale en matière d'alerte sur les crises alimentaires et nutritionnelles et les autres secteurs de sécurité des conditions de vie de ménage ? Quelle est la pertinence et l'efficacité des outils d'alerte communautaire (fiche SCAP-RU et fiche de ciblage des populations vulnérables) ?

### **5. Méthodologie :**

Le déroulement de la consultation va nécessiter la participation de l'ensemble de l'équipe du projet APCAN, des bénéficiaires (CC/SAP et CCA), du staff de CARE-Niger et des

---

<sup>39</sup> système d'Alerte Précoce



partenaires (OSC, partenaires scientifiques, autorités, services techniques). Le Directeur Adjoint chargé des programmes, le Conseiller Technique du programme PROGRES, le Coordonnateur d'Apprentissage et de Suivi Evaluation et le Coordinateur du Développement Institutionnel et de Renforcement des Capacités seront des personnes-ressources pour cette évaluation et constitueront les contacts-clés pour l'assurance qualité dans le cadre de cette évaluation.

Il appartiendra aux évaluateurs d'élaborer une proposition méthodologique et d'expliquer leur compréhension des objectifs et résultats attendus de ce travail tels que formulés dans les présents TDR. La trame de la méthodologie sera proposée par les consultants et affinée et validée au démarrage de l'évaluation. Elle précisera les modalités de participation des différents acteurs. Le champ de la consultation sera l'ensemble de la zone d'intervention du projet.

L'évaluation sera conduite en respectant les étapes suivantes :

- Evaluation quantitative des indicateurs de performance par le staff et les partenaires (cf. TDR);
- revue des documents ;
- proposition de la méthodologie et du programme de travail (briefing) ;
- travail de collecte et d'analyse ;
- restitution du rapport (débriefing) ;
- finalisation du rapport et partage.

## **6. Rapportage :**

Le travail sera réalisé en français par une équipe de deux consultants. Le rapport final sera disponible en français. Il sera rédigé par le consultant principal, conformément aux normes de qualité et de présentation établies par CARE-Niger et CARE-Danemark. Le résumé exécutif détaillé sera disponible en français et en anglais sous la responsabilité du consultant principal.

Le rapport sera fourni sous format électronique et en copie hard (papier).

## **7. Profil des consultants**

Le consultant principal sera un/une consultant (e) international ou national secondé d'un consultant national, recrutés par CARE après consultation avec l'équipe PROGRES. Les consultants doivent disposer d'une formation post-universitaire avec une base solide en développement rural au Niger et des compétences avérées dans les domaines suivants :

- bonne connaissance du fonctionnement du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire au Niger ;
- très bonne connaissance des questions liées aux organisations de la société civile et au partenariat ;
- expertise reconnue en système d'alerte précoce des pays du CILSS<sup>40</sup> ;
- familiarité avec l'approche du cadre harmonisé du CILSS, la décentralisation ;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit ;

---

<sup>40</sup> Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

- solide expérience en évaluation de projets d'appui institutionnel et de développement ;
- qualités d'analyse et de synthèse ;
- qualités de contact et de collaboration.

### **8. Durée de la consultation :**

La consultation est prévue pour durer 25 jours au total ; cela inclut la revue des documents, le briefing, la collecte et l'analyse des données, la restitution du rapport (débriefing) et la rédaction du rapport final. La consultation devrait démarrer le 25 mars 2008 et se terminer le 20 avril 2008. La répartition du temps pour les différentes étapes du travail sera proposée par les consultants.

### **9. Budget :**

Les consultants seront pris en charge par le projet APCAN (Honoraires, per diem, hébergement, déplacements) dans les normes de CARE-Niger qui seront précisées dans le contrat. Tous les frais relatifs à l'évaluation au Niger seront imputés au compte NER 075 auprès de CARE-Niger.

### **10. Chronogramme**

#### **Chronogramme de l'évaluation à mi-parcours**

Activités	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25
Revue documentaire	■	■	■																						
Proposition de la méthodologie et programme				■	■																				
Travaux de collecte sur le terrain						■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■								
Rédaction du rapport																		■	■	■	■				
Restitution du rapport																						■			
Finalisation du rapport																							■	■	■

### **11. Documents de référence :**

La liste ci-dessous fait référence aux documents essentiels relatifs au Projet. Elle n'est pas limitative et toute la documentation disponible (hard et soft) sera mise à disposition des consultants.

## Annexe 2 : Planning des rencontres et des visites de terrain

Dates	Heures	Localités/Structures	Nature du travail
<b>Lundi 09 juin 08</b>	10h30-11h30	Centre AGRHYMET	Entretien
	11h30-12h30	CRESA	Entretien
<b>Mardi 10 juin 08</b>	12h-13h	DPA/PF/MRA	Entretien
	14h30-15h30	CCA	Entretien
	15h30-16h30	CC/SAP	Entretien
	17h-18h30	ONG KARKARA	Entretien
<b>Mercredi 11 juin 08</b>	11h30-12h30	Division Nutrition	Entretien
<b>Jeudi 12 juin 08</b>	9h00-10h00	Direction Statistiques agricoles	Entretien
	12h00-13h00	UNICEF	Entretien
	17h00-18h00	Délégation Com. Européenne	Entretien
<b>Vendredi 13 juin 08</b>	09h30-10h30	FAO	Entretien
<b>Tillabéry-Filingué</b>			
<b>Dimanche 15 juin 08</b>	PM	Niamey Filingué	
<b>Lundi 16 juin 08</b>	8h00-9h00	Président du CSR/PGCA	Réunion et entretiens avec partenaires techniques
	9h30-12h30	CSR/PGCA/services techniques (agri, Elevage, santé)	
	12h45-13h30	Africare	
	14h30-15h30	OSV Kourfey centre (maire, Elevage santé)	
	16h00-17h30	OSV Abala	
<b>Mardi 17 juin 2008</b>	9H00-10h00	SCAP/RU Itchiguine/Kourfey	Réunion et entretiens avec partenaires techniques
	10h45-11h45	OSV Imanan (maire, Agri Elevage santé)	
	12H30-13h30	SCAP/RU/Tassi/Imanan	
	15h30-17H00	OSV Tagazar (maire, Agri, Elevage, santé)	
<b>Mercredi 18 juin 08</b>	08H30-09h30	SCAP/RU Tabla/Tagazar	Réunion et entretiens avec partenaires techniques
	11h00-12h00	SCAP/RU Banikossey	
	12H30-15h30	Retour Niamey	
<b>Jeudi 19 juin 08</b>	10h00-12h30	CR/PGCA Tillabéry (SGA DRDA DRRA DRSP/LCE)	Réunion et entretiens avec partenaires techniques
	14h00-16h00	Retour Niamey	
<b>Maradi Madarounfa</b>			
<b>Vendredi 20 juin 08</b>	PM	Niamey Maradi	
<b>Samedi 21 juin 08</b>	8h30-10h30	OSV Gabi (Maire, Elevage, Agri et santé)	Entretiens avec partenaires techniques
	11h00-12h30	Gabi/SCAP-RU/Tchidafawa	
	14h30-16h30	OSV Sarkin Yamma (Maire, Elevage, Agri et santé)	
	16h40-17h40	Sarkin Yamma/SCAP-RU/Dadin Kowa Abarchi	
<b>Dimanche 22 juin08</b>	9h00-11H00	OSV Dan Issa (Maire, Elevage, Agri et santé)	Entretiens avec partenaires techniques
	12H00-13h00	Dan Issa/SCAP/RU/Dan Mallam	
<b>Lundi 23 juin 08</b>	9H00-10h00	Président du CSR/PGCA Madarounfa	Entretiens avec partenaires techniques
	10h15-12h30	CSR/PGCA (DRDA, DRRA DDSP/LCE)	
	15h00-17h30	CR/PGCA Maradi (DRDA, DRRA, DRSP, SGA du Gouvernement)	
<b>Zinder Tanout</b>			
<b>Mardi 24 juin 08</b>	PM	Maradi/Zinder	Voyage
	11h00-12H00	SGA du gouvernement Zinder	
	12h30-13h30	OSV/SCAP/RU Tanout	
	14h30-17h30	CR/PGCA Zinder (DRDA, DRR, DRSP)	
<b>Mercredi 25 Juin08</b>	8h00-9h00	CRS Zinder	Entretiens avec ONG

	9h30-10h30	GOAL Zinder	partenaires
	11h00-12h00	OCHA Zinder	
	12h15-13h00	AQUADEV Zinder	
	15H00-18h00	Zinder-Maradi	
<b>Jeudi 26 juin 08</b>	PM	Maradi Niamey	Voyage
	14h30-15h30	ONG ARIDEL	Entretien
<b>Vendredi 27 juin 08</b>	09h00-10h00	Comptabilité de CARE	Entretien
	10h30-11h30	HCCT	Entretien
	15h00-16h00	FEWSNET	Entretien
	16h30-17h30	Coalition Equité, Qualité	Entretien
<b>Lundi 30 juin 08</b>	17h00-18h00	PAM	Entretien

## Annexe 3 : Compte-rendu<sup>41</sup> de la réunion de briefing

### Compte rendu de la réunion du briefing de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN 10-06-2008

L'an deux mille huit, le mardi dix juin s'est tenu dans la salle de réunion du bâtiment B de CARE NIGER le briefing de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN. Etaient présents à la réunion les membres de CARE NIGER et les partenaires du projet (cf. liste de présence). Cette réunion a été présidée par le chef du projet APCAN, Mr Issoufou Baoua.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Présentation de la méthodologie de l'évaluation
- Divers.

#### 1. Présentation de la méthodologie de l'évaluation

Dr Ly, le consultant principal, a présenté fait une présentation succincte de la méthodologie de l'évaluation proposée par l'équipe d'évaluation. Il a d'abord rappelé les différents objectifs assignés à cette évaluation mi-parcours. La méthodologie est basée sur la participation active de tous les acteurs de la mise en œuvre du projet afin de ressortir les points forts, les points faibles et les leçons apprises des deux ans de mise en œuvre. L'échelle d'appréciation est de 4 niveaux dont :

1. Très satisfaisant : totalement ou meilleur au regard des prévisions
2. Satisfaisant : en équilibre par rapport aux prévisions, les aspects positifs l'emportant sur les aspects négatifs
3. Insuffisant : par rapport aux prévisions, seulement quelques aspects positifs, mais compromis par le poids des aspects négatifs
4. Très insuffisant : très peu ou pas d'aspects positifs

Le choix de site d'intervention a tenu compte du temps imparti à l'évaluation, de l'accessibilité des villages abritant les SCAP/RU et du niveau de fonctionnement des structures. Enfin, le type d'analyse à faire pour cette évaluation mi-parcours a été donné en détail.

Un tour de table a été ainsi fait pour recueillir les commentaires et suggestions dont le résumé a été synthétisé ci-dessous.

Il ressort des débats les points ci après :

- De considérer les communes comme une entité à part de l'OSV
- Voir l'influence des décisions au niveau politique ;
- Faire une analyse critique du partenariat, bénévolat pour faire ressortir les avantages et les limites ;
- Ajouter une autre échelle pour avoir cinq niveaux d'appréciation ;
- Faire des entretiens avec certains maires, SGA des gouvernorats et préfets ;

---

<sup>41</sup> Ce Compte-rendu est une synthèse du compte-rendu de APCAN et celui de l'équipe d'évaluation.

- Faire des entretiens avec le HCCT pour recueillir son avis sur APCAN et la contribution qu'il peut apporter par une nomenclature du budget prenant en compte le suivi de la vulnérabilité par exemple.
- Voir SNIS et certaines ONG intervenant dans le domaine de la santé et de la nutrition.

## 2. Divers

Les participants ont discuté du problème d'insécurité qui prévaut dans le département de Tanout. On retient des débats:

- L'équipe de l'évaluation ne va pas se rendre à Tanout pour des raisons d'insécurité. En plus CARE vient de suspendre ces activités dans la zone jusqu'à nouvel ordre ;
- Les membres des OSV et CSR/PGCA de Tanout seront invités à Zinder pour les entretiens avec les consultants ;
- La rencontre avec les acteurs de Tanout prévue en première étape sera réalisée en dernière position le temps de permettre au projet de mieux la préparer.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

### Liste de présence Réunion du briefing

N°	Nom Prénom	Responsabilité/structure	N° Tél		Email
			Bureau	Cellulaire	
1	Rigo Sani	AT/RECAP/APCAN	20 75 48 30	96 99 01 88	<a href="mailto:rigosan@yahoo.fr">rigosan@yahoo.fr</a>
2	Abdoulaye Soumaila	ATSE/APCAN/CARE	21 75 48 30	96 99 24 39	<a href="mailto:abdoullaye71soum@gmail.com">abdoullaye71soum@gmail.com</a>
3	ALI Mohamadou	C/DIRC/CARE	20 75 31 35	96 96 72 67	<a href="mailto:Mahamadou.Ali@co.care.org">Mahamadou.Ali@co.care.org</a>
4	Baoua Issoufou	CP/APCAN	2075 30 95	96 52 08 54	<a href="mailto:Issoufou.Baoua@co.care.org">Issoufou.Baoua@co.care.org</a>
5	Dr Fatma Zennou	C.VSN	2076 30 95	96 96 64 15	<a href="mailto:fatma.Zennou@co.care.org">fatma.Zennou@co.care.org</a>
6	Marie Abdoulaye	GRH	20 75 48 30	96 46 84 79	<a href="mailto:mariabdoulaye@co.care.org">mariabdoulaye@co.care.org</a>
7	Moussa Hama Gaoh	CUSE/DRR	21 75 48 30	96-96 25 16	<a href="mailto:Moussa.Gaoh@co.care.org">Moussa.Gaoh@co.care.org</a>
8	Alhassane Agali	CRA	20 31 53 17	96 59 36 56	<a href="mailto:a.alhassane@agrhyment.ne">a.alhassane@agrhyment.ne</a>
9	Balla Abdourahmane	CRESA	20 31 59 42	96 27 10 44	<a href="mailto:goga@refer.ne">goga@refer.ne</a>
10	Boubacar Allakasso	CCA	20 72 35 78	96 88 79 54	<a href="mailto:alakosso@yahoo.fr">alakosso@yahoo.fr</a>
11	Dr. Ly Samba	Consultant			
12	Dr. Boubacar Diallo	Consultant			

***ABDOULLAYE Soumaila/ATSE/APCAN et Consultants***

## **Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées au niveau de Niamey**

### **Structures/institutions**

Centre Régional AGRHYMET  
  
CRESA  
Ministère des Ressources Animales  
  
CCA  
  
CC/SAP  
ONG KARKARA  
ONG ARIDEL Tchigaba  
Direction Nationale de la Nutrition  
Directeur des statistiques agricoles/MDA  
UNICEF  
FAO  
PAM  
  
DCE/UE  
  
FEWSNET  
  
HCCT  
Coalition Equité Qualité contre la vie chère  
CARE Niger/ Comptabilité

### **Prénoms et Nom**

Abdallah SAMBA  
Alhassane AGHALI  
Dr Abdourahamane BALLA  
Sanoussi Fodé CAMARA  
Amadou BOUREIMA  
Saïdou BAKARY  
Boubacar ALLAKASSO  
Hamani HAROUNA  
Moussa GARBA  
Alou Abarchi GUÉRO, SG  
Dr Aminata YAYA  
Harouna IBRAHIM  
Dr Noël Marie ZAGRÉ  
Yabilan MAMAN  
Jeff TAFT DICK  
Koffi AKAKPO  
Olivier LEFAY  
Oumarou OUSMANE  
Ibrahim LAOUALI  
Yacouba Hama ABDOU  
Zakou DJIBO  
Nouhou ARZIKA  
Michel TANKOUANO

## Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées par structures sur le terrain

Structures	Prénoms et Nom
CSR/PGCA de Filingué	Mahaman MOUMOUNI, SG Préfecture Moussa DIALLO, DDDA Mahaman YAHAYA, DDSP/LCE
AFRICARE/Filingué	Ibrahim BARMOU Melle Chaoudatou ALASSANE Mamane ILLA
OSV/Chikal/Filingué	Ibro MAIDA, Maire et Pdt OSV Habibou MAHAMADOU, Chef CSI/mbre OSV Idrissa NAMAIWA, Rapporteur OSV Zawani KOLINGA, Conseiller Municipal/mbre OSV Idi HASSANE, Agent d'Encadrement/mbre OSV Abdou ADAMOU
SCAP/RU/Itchiguine/Kourfey C	Hachimou KADRI, Chef de village, Pdt SCAP/RU Mme Dijé BOUBACAR, mbre SCAP/RU Mme Azoumi IDDER, mbre SCAP/RU
OSV/Abala/Filingué OSV/Imanan/Filingué	Boubacar ADAMOU, Vice Maire, mbre OSV Issouf HAMOUANE, Maire et Pdt OSV Ali DAGI, CDA/Rapporteur OSV
SCAP/RU/Tassi/Imanan	Salaac DABOUGUI, Communal de l'Elevage, mbre Mamoudou MALLAM BABA, Chef de village, mbre Assoumane WALLY, Pdt SCAP/RU Mody ASSOUMANE, SG SCAP/RU
OSV/Tagazar/Filingué	Seydou AZALI, Maire, Pdt OSV Seydou NA ALLAH, CDA, Rapporteur OSV Mme Zeinabou TOURÉ, Service Communal Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, mbre OSV Maman Sani MOUSTAPHA, Chef du Poste vétérinaire Abary KÉRIKA, Service Communal de l'Aménagement du Territoire et du Dévpt Communautaire, mbre OSV
OSV/Tabla/Tagazar	Billo HAYNIKOYE, Représentant Chef village, Pdt Hama ISSAKA, SG/SCAP/RU Mounkaila CHAIBOU, mbre, Secteur SA Illiassou MAHAMANE, mbre, Secteur Elevage Mme Bibata SOULEY, mbre, Secteur Nutrition Mme Dommo SALLA, mbre, Nutrition Mme Fouréra DILLÉ, mbre, Secteur Santé Hadja Haya TCHIMIA, mbre, Environnement Haoua HASSANE, mbre, Environnement
SCAP/RU/Banikossey/Tagazar	Kimba DIMBA, Chef village, Pdt d'Honneur Mohamed AHMADOU, SG/SCAP/RU, Garba ADAMOU, mbre, Secteur SA Issaka BEIDOU, mbre, Secteur Relations sociales Hari ALFARI, mbre, Secteur Environnement Mamoudou GARBA, mbre
CR/PGCA/Tillabéry	Abou MAHAMANE, SGA/Gouvernorat, Pdt CRPGCA Salifou MAMOUDOU, DRDA, Point Focal du SAP



CSR/PGCA/Madarounfa Djibrilla KARIMOU, DRRA, mbre  
 Ibrahim ABDOU, DRAT/DC, mbre  
 Labo YAHAYA, DRE, mbre  
 Tidjiani ABDOULKADRI, Préfet, Pdt  
 Tchiami SOULEY, DDDA, mbre  
 Issoufou SEYNI, Adjoint au DDDA  
 Saadou AGADA, District sanitaire, mbre  
 Mamane SAHIROU, DDRA, mbre  
 OSV/Gabi/Madarounfa Iro GARBA, Chef de Poste forestier, mbre  
 Maty LAOUALI, Education, mbre  
 Rabiou BARMO, Chef CIB, mbre  
 Laouali NOUFOU, Conseiller communal, mbre  
 Mani BANI, Pdt APE, mbre  
 SCAP/RU/Tchidafawa/Gabi Tassiou ABDOU, Chef de village, Pdt  
 Hamidou CHÉKARÉ, SG  
 Salissou ABDOU, Secteur SA, mbre  
 Chitou LAOUALI, Secteur Environnement, mbre  
 Mme Indo ISSOUFOU, Secteur Environnement, mbre  
 Mme Tchima IBRAHIM, Secteur Environnement, mbre  
 Salé Dan TANKO, Secteur Santé humaine, mbre  
 Mme Mairo OUMAROU, Secteur Santé, mbre  
 Mme Haoua ABDOU, Secteur Nutrition, mbre  
 Mme Halima TASSIOU, Secteur Santé animale, mbre  
 OSV/Sarkin Yamma/Madarounfa Sani MOUSSA, Maire, Pdt OSV  
 Moussa OUMAROU, Communal Environnement, mbre  
 Abdou DJIBO, CDA, Rapporteur OSV  
 Ousmane AYOUBA, Communal ATDC, mbre  
 SCAP/RU/Dadin kowa Abarchi/SY Garba MOUSSA, Chef de village, Pdt SCAP/RU  
 Illa LAOUALI, SG SCAP/RU  
 Moussa IBRAHIM, Secteur Santé, mbre  
 Mme Karima MOUSSA, Secteur Santé, mbre  
 Moussa OUMAROU, Secteur SA, mbre  
 Mme Kouloua ISSOUFOU, Secteur SA, mbre  
 Salla CHAIBOU, Secteur Environnement, mbre  
 Délou SANI, Secteur Environnement, mbre  
 OSV/Dan Issa/Madarounfa Seydi MAMANE, Maire, Pdt OSV  
 Rabiou SALEY, Représentant chef village1, mbre  
 Chaibou ABDOU, Représentant chef village2, mbre  
 Zakari AMADOU, CDA, Rapporteur OSV  
 Alassane ISSA, mbre  
 Rabé OUMAROU, Conseiller communal, mbre  
 Tassiou SANI, Conseiller communal, mbre  
 Ibrahim RABO, Conseiller communal, mbre  
 Abdou MOUSSA, Conseiller communal, mbre  
 Habsou IDI, Conseillère communale, mbre  
 Aboubacar ADAMOU, Chef CSI, mbre  
 Yahaya HASSANE, CAPEC, mbre  
 Ibrahim SALISSOU, Poste vétérinaire, mbre  
 SCAP/RU/Dan Mallam/Dan Issa Harouna Dan FATCHIMA, Chef village, Pdt SCAP/RU  
 Harouna HALILOU, SG SCAP/RU

CR/PGCA/Maradi	Saidou ADAMOU, Secteur SA, mbre Inoussa HALIDOU, Secteur Environnement, mbre Mme Maria GARBA, Secteur Environnement, mbre Mme Hadjara ALI, Secteur Relations sociales, mbre Mme Habsou GARBA, Secteur Santé animale, mbre Mme Fatchima GARBA, Secteur Nutrition, mbre Boureima IDÉ, SGA/Gouvernorat, Pdt CR/PGCA Illiassou GAOH, DRDA/Maradi
CSR/PGCA/Tanout/Zinder	Chef de Bataillon Dadis ADAM, Préfet, Pdt CSR Abdel OUSMAN, DDDA/Tanout, Point focal CSR
OSV/Tanout	Garba ADJI, Maire, Pdt OSV
OSV/Olléléwa	Ado OUSMANE, Secrétaire Municipal, mbre
OSV/Tarka	Hima KASSOUM, Vice Maire, Pdt OSV
OSV/Ténhia	Assahaba AGALI, Maire, Pdt OSV
SCAP/RU/Ténhia/Ténhia	Goumour MOUSSA, SG SCAP/RU
SCAP/RU/Kanack/Ténhia	Abdoulatif MOHAMED, SG SCAP/RU
CR/PGCA/Zinder	Aboubacar Ousmane GOGÉ, DRDA Hachimou ISSA, Point focal du SAP, mbre
ONG AQUADEV/Zinder	Mme Virginie DERRIEN, Chef Projet Zinder Sabo MAINASSARA, Coordonnateur National
ONG/CRS/HKI/CADEV	Alio MAIDAGI, Coordonnateur adj. District, Chargé Volet SA Dr. Saley Hassane TCHIROMA, Chargé Volet Santé/Nutrition
ONG/GOAL/Zinder	Bizo ZABEIROU, Chargé du volet S § E Mamane Tassiou GALADIMA, Responsable Technique Volet économique et Social
OCHA/PNUD/Zinder	Batouré BOUBACAR, Responsable du Bureau

## Annexe 6 : Compte-rendu de la réunion de debriefing

### Compte rendu de la réunion du débriefing de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN

L'an deux mille huit, le vendredi quatre juillet s'est tenu dans la salle de réunion du bâtiment B de CARE NIGER le débriefing de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN. Etaient présents à la réunion des représentants de CARE NIGER et des partenaires du projet (cf. liste de présence en annexe). Cette réunion a été présidée par le chef du projet APCAN.

Un point était inscrit à l'ordre du jour :

- Présentation des résultats préliminaires de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN

#### Résultats préliminaires de l'évaluation mi-parcours APCAN

L'équipe des consultants a fait une présentation préliminaire des résultats provisoires de l'évaluation mi-parcours du projet APCAN. Cette présentation a commencé par les limites de l'échantillonnage. En effet, sur les 51 SCAP/RU mises en place, les consultants ont rencontré 7 sur le terrain et deux à Zinder. L'équipe n'a pas pu se rendre à Tanout afin de s'inspirer de la démarche en zone pastorale. 6 OSV ont été rencontrés à Madarounfa et Filingué. Les acteurs du département de Tanout (représentants CSR, OSV et SCAP/RU) ont été rencontrés à Zinder pour des raisons d'insécurité qui prévaut dans la zone ayant entraîné momentanément la suspension des missions terrain dans cette localité.

Il ressort des investigations des consultants les points suivants :

- La mise en œuvre des devis programmes 1 et 2 sont satisfaisants,
- Le choix de zone : critère pas convaincant du fait de l'absence de département en extrême vulnérabilité (comme Ouallam)
- L'information et la sensibilisation de tous les acteurs sur la philosophie du projet ;
- La réalisation des études de bases ;
- Absence de bases statistiques fiables au niveau des communes
- La cohérence du projet avec la SDR et la SRP ;
- L'harmonisation des fiches de suivi de la vulnérabilité ;
- L'appui au dispositif existant ;
- La duplication des fiches dans certaines localités (fiches SAP ; APCAN et AQUADEV) ;
- Une forte implication des partenaires scientifiques ;
- Le faible niveau des réponses ;
- SCAP/RU : mise en place sous forme de grappe, taille grande, et un encadrement insuffisant
- OSV : peu de travail analytique sur les données collectées et divergence des ressources alloués aux partenaires ;
- Les données remontées sont très qualitatives ;
- La limite du bénévolat dans les structures décentralisées ;
- Le manque d'analyse par certains CSR et l'irrégularité des réunions des comités régionaux, etc. ;

- Le manque de recherche action des partenaires scientifiques permettant une validation plus rapide des outils et de la démarche ayant entraîné un retard dans la mise en œuvre du résultat 3 du projet.
- Ils ont aussi formulé des recommandations pour la suite du projet.

Suite à la présentation des résultats des éclaircissements ont été apportés par le chef du projet et complété par le DIRC :

- Le choix de zone a été modifié pour tenir compte de la cohérence des interventions du SAP et du projet APCAN qui bénéficient de l'appui du même bailleur de fonds et pour conduire la même démarche ;
- Concernant le fonctionnement des OSV : le projet joue le rôle d'impulsion du système en ce sens que les OSV sont autonomes et tous les acteurs locaux (ST, élus locaux, chefs traditionnels, projets, associations de développement et ONG) sont membres à part entière et sont régulièrement convoqués en réunion. Si les acteurs n'ont pas suivi le déroulement du processus c'est de leur responsabilité et pour des raisons que le projet APCAN ignore ;
- Différence des ressources au niveau des communes et ONG partenaires : le budget de chaque partenaire comporte les mêmes rubriques avec un même coût unitaire par rubrique. Il est évident que toutes les communes et toutes les ONG ne peuvent pas disposer de même volume de ressource du fait de la différence dans le nombre de SCAP-RU à encadrer et la différence des distances à parcourir dans l'estimation du coût de carburant et du nombre de jours d'encadrement par mois ;
- Il y a une réelle communication permanente entre le SAP et le Projet APCAN
- Les fiches de suivi permanents développées par le projet sont transmises au SAP jusqu'en fin décembre 2007. A partir de janvier 2008, le SAP utilise la même fiche développée par APCAN et donc il n'y a pas lieu de d'encombrer les partenaires en remplissant doublement les mêmes outils ;
- Pour les réunions du Comité Technique : on note le retard dans la mise en place de cette structure et il y a eu 4 réunions au lieu de 2 citées dans la présentation.

Les participants ont apporté leurs contributions et posé quelques questions d'éclaircissement. Concernant le dispositif APCAN, l'évaluation a travaillé sur le fonctionnement des structures à tous les niveaux. Il faut également analyser les outils qui animent le cadre dans le rapport final pour faire ressortir leur pertinence. Les participants ont proposé à l'équipe des consultants de faire des recommandations beaucoup plus opérationnelles sur le terrain. Tous les points faibles de la mise en œuvre du projet doivent faire l'objet de Task force. Dans les explications données par les consultants, les préoccupations des participants seront très bien détaillées dans le rapport final de l'évaluation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

**Liste de présence à la réunion du débriefing de l'évaluation mi-parcours APCAN**

**Vendredi le 04/07/2008**

**lieu: Bâtiment B Care Niger/Niamey**

N°	Nom Prénom	Responsabilité/structure	Email	Cellulaire
1	Rigo Sani	AT/RECAP/APCAN	<a href="mailto:rigosan@yahoo.fr">rigosan@yahoo.fr</a>	96 99 01 88
2	Abdoullaye Soumaïla	ATSE/APCAN/CARE	<a href="mailto:abdoullaye71soum@gmail.com">abdoullaye71soum@gmail.com</a>	96 99 24 39
3	ALI Mohamadou	C/DIRC/CARE	<a href="mailto:Mahamadou.Ali@co.care.org">Mahamadou.Ali@co.care.org</a>	96 96 72 67
4	Baoua Issoufou	CP/APCAN	<a href="mailto:Issoufou.Baoua@co.care.org">Issoufou.Baoua@co.care.org</a>	96 52 08 54
5	Yahaya Elhadji Naroua	ONG Karkara	<a href="mailto:narouayahay@yahoo.fr">narouayahay@yahoo.fr</a>	20 75 30 23
6	Alio Namata	Care	<a href="mailto:Alio.Namata@co.care.org">Alio.Namata@co.care.org</a>	96 88 17 96
7	Alhassane Agali	CRA	<a href="mailto:a.alhassane@agrhyment.ne">a.alhassane@agrhyment.ne</a>	96 59 36 56
8	Balla Abdourahmane	CRESA	<a href="mailto:goga@refer.ne">goga@refer.ne</a>	96 27 10 44
9	Djimraou Aboubacar	Care	<a href="mailto:Aboubacar.Djimraou@co.care.org">Aboubacar.Djimraou@co.care.org</a>	96 98 20 43
10	Williams Massaoud	INS	<a href="mailto:massaoudw@yahoo.com">massaoudw@yahoo.com</a>	96 59 27 23
11	Tossa Rbilou	Care	<a href="mailto:rabilou.tossa@co.care.org">rabilou.tossa@co.care.org</a>	94 95 34 33
12	Idrissa Amadou	Care	<a href="mailto:Idrissa.Amadou@co.care.org">Idrissa.Amadou@co.care.org</a>	94 95 35 72
13	Hadjia Trapsida Mariama Diallo	Care	<a href="mailto:hadjiamariama.trapsida@co.care.org">hadjiamariama.trapsida@co.care.org</a>	94 95 35 60
14	Yacouba Hama Abdou	Fews Net	<a href="mailto:hyacouba@fews.net">hyacouba@fews.net</a>	96 97 81 11
15	Wright Peter	Care/Niamey	<a href="mailto:Peter.Wright@co.care.org">Peter.Wright@co.care.org</a>	94 95 35 74
16	Zakari Madougou	ACD/CARE	<a href="mailto:zakari.madougou@co.care.org">zakari.madougou@co.care.org</a>	96 09 00 84
17	Boubacar Diallo	Consultant	<a href="mailto:Sbdiallo2000@yahoo.fr">Sbdiallo2000@yahoo.fr</a>	96 67 61 29
18	Samba LY	Consultant	<a href="mailto:asambly@yahoo.fr">asambly@yahoo.fr</a>	96 90 06 68
19	Jeff Taff Dick	PAM (ONU)	<a href="mailto:jeff.Taff-Dick@wfp.org">jeff.Taff-Dick@wfp.org</a>	20 72 27 26
20	Moussa Garba	Finance/care	<a href="mailto:Garba.Moussa@co.care.org">Garba.Moussa@co.care.org</a>	96 88 07 05
21	Alio Moumouni Tankari	DS/MDA	<a href="mailto:tankari53@yahoo.com">tankari53@yahoo.com</a>	96 07 47 67
22	Hamani Harouna	CC/SAP	<a href="mailto:SAP@intnet.ne">SAP@intnet.ne</a>	96 40 92 93
23	Hadjia Marie Abdoulaye	Care	<a href="mailto:marie.abdoulaye@co.care.org">marie.abdoulaye@co.care.org</a>	94 95 35 62/96 46 84 79
24	Daouda Yahaya	Care	<a href="mailto:yahaya.daouda@co.care.org">yahaya.daouda@co.care.org</a>	94 95 36 17/96 89 69 68
25	Hadjia Halima Hamza	Care	<a href="mailto:hadjiahalima.hamza.@co.care.org">hadjiahalima.hamza.@co.care.org</a>	96 88 81 89

**ABDOULLAYE Soumaïla/ATSE/APCAN**

## Annexe 7 : Liste des OSV et SCAP/RU mis en place par APCAN

### Listes des SCAP/RU mises en place dans la zone d'intervention de APCAN entre 2006 et 2007

Département	SCAP/RU par commune				
	Dan Issa	Djirataoua	Gabi	Safo	Sarkin Yamma
<b>Madarounfa</b> (15 SCAP/RU)	1. Dan Mallam	1. Dajin Tari	1. N'wala Mani	1. Lili	1. Dadin Kowa Abarchi
	2. Dambo	2. Bamo Dan Jari	2. Tchidafawa	2. Namagé	2. Moullé Sofoua
	3. Garin Gonaou	3. Batata	3. Dan Takobo	3. Maradou (Keguel)	3. Bouzai
<b>Filingué</b> (12 SCAP/RU)	Abala	Kourfey Centre	Imanan	Sanam	Tagazar
	1. Weila	1. Sabara	1. Diguina	1. Ezza	1. Banikossey
	2. Chimbarkawane	2. Ichtiguine	2. Tassi	2. Ayawa	2. Tabla
	3. Tanchylé			3. Sandiré	
<b>Tanout</b> (24 SCAP/RU)	Gangara	Ollélewa	Tanout	Tenhya	Tarka
	1. Yagagi	1. Baboulwa	1. Garin Marma	1. Tenhya	1. Guidan Ango
	2. Bourourou	2. Guidan Bagala	2. Badéri	2. Farak	2. El Dawèye
	3. Dan Melé	Boubaram	3. Takoukout	3. Tiggat	3. Amazazagane
	4. Gagawa	3. Ollélewa	4. Guinia	4. Kanack Mosquée	4. Bathé
	4. Bakin Birgi	Mahaman		5. Tendé	
		5. Garin Dagabi		6. Gandou	
				7. Zangon Algabid	